

Résolution onusienne du 31 octobre :

P-04

Massad Boulos démonte le récit triomphal de Rabat

Souveraineté sanitaire

P-05



L'Algérie réduit drastiquement sa facture d'importation de médicaments

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION /Mercredi 05 Novembre 2025//N° 1198// PRIX 20DA

Au Sommet mondial pour le développement social à Doha

p- 03

Le Président Tebboune défend le modèle social algérien



Abdelmadjid Tebboune réaffirme l'engagement de l'Algérie en faveur d'un modèle fondé sur la justice sociale, la solidarité et l'inclusion. Il a évoqué les principales réformes menées pour protéger les catégories vulnérables et promouvoir un développement équitable.

Sahara Occidental : La décolonisation, seul horizon légitime

P-04

Renforcement du dispositif anti-blanchiment

P-02

La Banque d'Algérie serre la vis



Au Forum Connex Export, à Turin

P-02

L'Algérie séduit les industriels italiens

La forte participation algérienne au forum Connex Export de Turin illustre la volonté du pays d'attirer de nouveaux partenaires industriels italiens et de diversifier ses exportations au-delà des hydrocarbures, dans un contexte de transition énergétique mondiale.



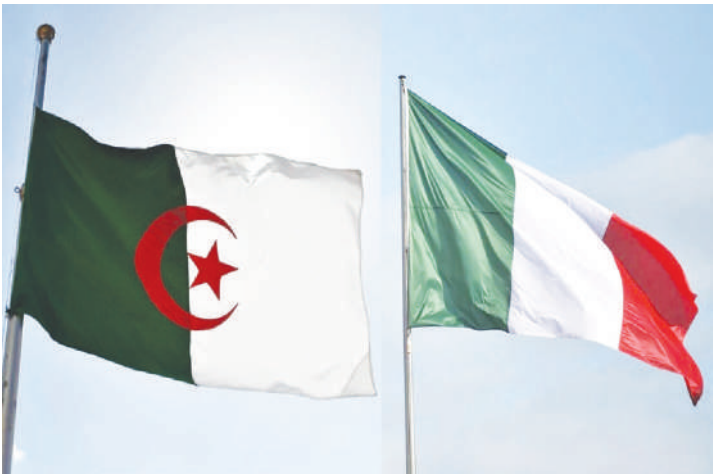
Au Forum Connex Export, à Turin

L'Algérie séduit les industriels italiens

■ Par Hakim H

La semaine dernière, du 29 au 30 octobre 2025, plus de soixante-dix opérateurs économiques algériens ont participé activement au Forum économique Connex Export – Torino Business Matching, organisé dans la ville industrielle de Turin, en Italie. Cet événement, inscrit dans le cadre d'un renouveau économique et d'une transition énergétique mondiale, constitue non seulement une vitrine pour les exportations, mais également un véritable vecteur de coopération bilatérale élargie. Au-delà des échanges commerciaux traditionnels centrés sur les hydrocarbures, cette forte participation témoigne de la volonté affirmée de l'Algérie d'attirer davantage d'investisseurs italiens, notamment en s'appuyant sur des secteurs émergents tels que l'industrie, les infrastructures et l'agroalimentaire. Cette quatrième édition du Forum Connex Export dépasse largement le cadre d'un simple salon professionnel. Organisé par l'Unione Industriali Torino (UIT), en partenariat avec la Camera di Commercio di Torino, cet événement s'est transformé cette année en une plateforme dédiée à l'exportation, mettant particulièrement l'accent sur les rencontres d'affaires B2B. Pendant deux journées intenses au Centro Congressi de l'UIT, des centaines d'entreprises italiennes et internationales ont échangé autour d'opportunités dans quatre secteurs stratégiques : l'innovation numérique, l'énergie et la mobilité durable, le style de vie italien, ainsi que les sciences de la vie. Cette année, cette édition a accueilli des entreprises venues d'Allemagne, de Tunisie, du Brésil et des pays de l'ASEAN ; toutefois, c'est l'Algérie qui s'est distinguée en occupant une place centrale grâce

La forte participation algérienne au Forum Connex Export de Turin illustre la volonté du pays d'attirer de nouveaux partenaires industriels italiens et de diversifier ses exportations au-delà des hydrocarbures, dans un contexte de transition énergétique mondiale.



à une journée thématique intitulée « Connex Business Bridge Italia-Algérie ». Organisée en collaboration avec l'ambassade d'Algérie à Rome, cette rencontre a offert à la délégation algérienne de nombreuses opportunités de rencontres individuelles, favorisant ainsi la conclusion d'accords préliminaires et l'exploration de partenariats commerciaux. Selon les organisateurs, de nombreux rendez-vous B2B ont été planifiés, dont une part significative concernait des acteurs algériens. L'événement, qui a rassemblé plus de 150 entreprises locales et internationales, s'est déroulé dans un environnement propice au réseautage : des ateliers thématiques, des panels d'experts ainsi que des visites de sites industriels turinois ont enrichi

les échanges formels. Georgia Garola, vice-présidente de l'Union des industriels de Turin et responsable du dossier de l'internationalisation, a confirmé que son pays visait à construire un « pont stable entre nos entreprises et celles de l'Algérie dans des secteurs clés, avec un fort accent mis sur la durabilité. » Un autre organisateur a qualifié cette édition de « moment important pour renforcer les relations économiques entre l'Italie et l'Algérie », soulignant le potentiel de secteurs tels que la mécanique, la mécanique et l'agroalimentaire pour « insuffler un nouvel élan et partager une vision commune du développement ». La participation à Connex ne constitue qu'un jalon de la stratégie plus vaste de l'Algérie visant à attirer les investisseurs italiens. En

2025, les relations bilatérales ont atteint un niveau sans précédent, avec un volume d'échanges commerciaux dépassant 15 milliards de dollars, faisant de l'Italie le principal partenaire européen du pays. Plus de 200 entreprises italiennes sont déjà implantées en Algérie, avec des investissements cumulés estimés à 10 milliards d'euros, principalement dans le secteur de l'énergie par l'intermédiaire de groupes tels qu'ENI. C'est indéniable, l'Algérie ambitionne une diversification rapide : en juillet 2025, lors d'un forum économique organisé à Rome à l'occasion de la visite d'État du président Abdelmadjid Tebboune, plus de vingt accords ont été conclus couvrant les domaines de l'industrie, des énergies renouvelables, de la formation et de l'économie circulaire. Parmi ces accords figure un mégaprojet évalué à un milliard d'euros pour la construction d'une usine de fer préréduit (DRI) en collaboration avec le consortium italien CEIP Scarl et Copresud algérienne, ainsi que des partenariats pour la production de biogaz à partir des déchets. En marge de cet événement, Imane Toumi et Aziza Houari, représentantes de l'AAPI, ont rencontré plusieurs entreprises italiennes actives dans des domaines tels que la valorisation de la biomasse, les systèmes informatiques et la mécanique. Elles ont présenté le climat des affaires et les avantages de l'investissement en Algérie, tout en mettant l'accent sur les réformes récentes et les opportunités offertes aux investisseurs étrangers. Elles ont également supervisé l'organisation de rencontres B2B entre opérateurs économiques algériens et italiens afin de favoriser les partenariats et de promouvoir le transfert de savoir-faire industriel et technologique.

H.H.

Renforcement du dispositif anti-blanchiment

La Banque d'Algérie serre la vis

■ Par Kader M

L'observation des mesures de vigilance renforcées envers les personnes politiquement exposées (PPE), dans le cadre de la prévention et de la lutte contre le risque de blanchiment d'argent, est désormais exigée aux banques, établissements financiers, services financiers d'Algérie Poste, mais aussi aux bureaux de change et potentiels futurs prestataires de services paiement (PSP). Dans ce sillage, une nouvelle note de la commission bancaire relevant de la Banque d'Algérie vient en effet d'être édictée. Cela constitue un effet confortant le processus de mise au diapason du dispositif national anti-blanchiment par rapport aux normes internationales en vigueur et aux recommandations du Groupe d'action financière (Gafi). « Le PPE est l'un des défis les plus importants imposés par les normes internationales », relève en ce sens la note de la Banque d'Algérie, avec cependant une précision en direction des établissements bancaires et financiers locaux, ayant trait aux clients de cette catégorie « les PPE » en l'occurrence « présentent un risque accru de détournement du système financier à des fins de corruption et d'activités illicites, en raison de leur statut ou de leur influence ». « La fourniture d'un cadre clair et contraignant aux institutions assujetties », soit aux banques, établissements financiers, services financiers d'Algérie Poste, bureaux de change et PSP, « afin de garantir le respect total de la législation nationale et des recommandations du Groupe d'action financière ». Tel est l'objectif des nouvelles lignes directrices arrêtées en ce domaine par la Banque d'Algérie.

K.M.

Récupération des fonds détournés

La justice maintient la pression

■ Par Kader M

La récupération des fonds détournés par la « Issaba » sous l'ère Bouteflika continue d'alimenter l'actualité, tant l'estimation des fonds en question est grandiose et dénote la volonté de ses auteurs de piller les richesses du pays. Dans ce sillage, Lotfi Boudjemaâ, ministre de la Justice, garde des Sceaux, s'est exprimé à nouveau lundi à l'émission « L'invité du forum » de la Chaîne 1 de la Radio algérienne. Il a affirmé à l'occasion que les fonds détournés à l'intérieur du pays ont fait l'objet de récupération à 100 %, et que la récupération des fonds détournés et transférés à l'étranger demeure « en bonne voie ». « Constituant une grande priorité pour le président de la République, pour le gouvernement et pour la justice algérienne, la récupération des fonds détournés est un dossier comportant deux axes : l'axe de l'intérieur et celui relatif à l'international », a affirmé le ministre. Il a assuré que « s'agissant des fonds détournés à l'intérieur du pays, ils ont été récupérés à 100 % ». Étant sa déclaration, Boudjemaâ a tenu à rappeler que « des usines, des infrastructures et des biens confisqués dans le cadre des dossiers sensibles ont fait l'objet d'inaugurations récemment et de ce fait restitués au profit de la société algérienne qui est en train d'en profiter ». Pour ce qui est des fonds détournés et transférés à l'étranger (deuxième axe), le ministre de la Justice a indiqué que le dossier est « en bonne voie » grâce aux conséquents efforts déployés par l'Algérie, qui a déjà engrangé « de bons résultats ». « Des efforts

sont déployés par la justice, qui a recouru à tous les moyens judiciaires, au niveau international, à travers notamment les différentes délégations judiciaires, et les demandes d'aide », a expliqué Lotfi Boudjemaâ. Et le ministre d'ajouter que « beaucoup de pays ont coopéré avec l'Algérie en réagissant positivement, et des démarches sont en cours pour d'autres, tout comme il y a aussi ceux qui n'ont pas répondu pour des raisons particulières liées dans la majorité des cas à la différence des systèmes judiciaires ». Tout en affichant son optimisme quant à l'aboutissement de ces démarches, Lotfi Boudjemaâ a souligné que « l'existence des accords bilatéraux et multilatéraux et celle aussi des organisations internationales dont l'Algérie est membre constituent des outils importants, voire nécessaires de coopération en la matière ». Et d'ajouter qu'« au niveau international, nous œuvrons avec tous les acteurs pour la récupération de nos deniers à l'étranger, et nous ne reculerons pas. Car beaucoup de résultats ont été obtenus, et les efforts judiciaires et diplomatiques se poursuivent sans relâche ni hésitation pour le recouvrement de ces biens et fonds ». Il a fait part aussi dans ce sens, que « des défis sont posés par l'environnement international pour tous les pays en la matière et non pas seulement à l'Algérie ». « C'est une question relative car il y a des pays dont le système judiciaire diffère de celui de l'Algérie et posent alors des conditions particulières, mais dans l'ensemble, nous sommes sur la bonne voie ». Pour ce qui est des fonds détournés localisés à l'étranger, le ministre fait savoir que l'Algérie « a mobilisé tous les moyens

judiciaires disponibles, notamment par le biais de commissions rogatoires et de demandes d'entraide judiciaire ». « Des résultats significatifs ont été obtenus par ces démarches, grâce à la coopération de nombreux pays », a noté la même source, qui relève cependant que « l'une des principales raisons expliquant le manque de coopération de certains autres Etats réside dans la différence entre leurs systèmes juridiques et le nôtre ». Dans ce sillage, le ministre a également salué les efforts considérables fournis par le pôle pénal économique et financier dans le traitement des affaires de lutte contre la corruption. Des efforts qui ont permis au pôle d'acquiescer « une grande expérience » dans ce domaine. La même source a rappelé l'introduction de mesures dans la dernière révision du code de procédure pénale « concernant la sécurité juridique, en vue de protéger les institutions économiques et les gestionnaires, grâce à des mécanismes alternatifs permettant de préserver les outils de production et les emplois, par le paiement des créances en contrepartie du report des poursuites judiciaires ». Il importe de rappeler que le Président de la République avait lui-même insisté récemment sur cette question en affirmant que l'État « ne cessera jamais le combat contre la corruption ni celui de la récupération des biens spoliés durant la période de la Issaba ». Il a relevé pour cela que près de 30 milliards de dollars en avoirs et propriétés détournés ont déjà été récupérés. Tout en remerciant particulièrement l'Espagne, qu'il a qualifiée de « pays ami », pour la restitution à l'Algérie d'un hôtel cinq étoiles appartenant à un homme d'affaires qu'il avait

acquis avec de l'argent détourné, le président de la République a également indiqué dans le même sens que d'autres pays européens ont promis d'aider l'Algérie à rapatrier les fonds volés. Il est important de souligner qu'après quelques jours de polémique ayant trait à la récupération d'un hôtel à Barcelone, la presse espagnole a affirmé en fin de compte que l'État algérien est désormais bel et bien « propriétaire » du luxueux hôtel cinq étoiles El Palace (anciennement le Ritz de Barcelone), acquis en 2011 au moyen de fonds illicites par Ali Haddad. Lequel hôtel est bel et bien passé sous le contrôle du Fonds national d'investissement (FNI) depuis une action en paiement actée le 1er août dernier, a précisé le journal « La Vanguardia ». La coopération internationale en la matière se manifeste également via des initiatives à l'exemple de celle de la Suisse dont le ministre de la Justice et de la Police, Beat Jans, en visite en Algérie en juillet, a réaffirmé l'engagement de son pays à la pleine collaboration avec l'Algérie pour la restitution des avoirs détournés. Tout en relevant la complexité des systèmes judiciaires étrangers, freinant parfois les procédures, M. Boudjemaâ avait qualifié la coopération de « très positive », lors de cette mission. Enfin, il importe de rappeler dans le même contexte, que les chiffres annoncés par les autorités font état de pas moins de 285 commissions rogatoires émises par le ministère de la Justice à l'encontre de 32 pays, ciblant 755 comptes bancaires dans le cadre des procédures de récupération.

K.M.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zoulouache,
Kouba, Alger
Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : **agence.regie@anep.com.dz**
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

Au Sommet mondial pour le développement social à Doha

Le Président Tebboune défend le modèle social algérien

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé, lors du Sommet mondial pour le développement social à Doha, l'engagement de l'Algérie en faveur d'un modèle fondé sur la justice sociale, la solidarité et l'inclusion. Il a présenté les principales réformes menées pour protéger les catégories vulnérables et promouvoir un développement équitable.



■ Par Karima Baba Aissa

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé hier un message aux participants à la deuxième édition du Sommet mondial pour le développement social, organisé dans la capitale qatarie, Doha. Le message a été lu par Aziz Nasri, président du Conseil de la Nation. Dans son allocution, le chef de l'État a salué Son Altesse Cheikh Tamim Ben Hamad Al-Thani, Émir du Qatar, et lui a adressé ses vœux de réussite pour les travaux du sommet. Il a également exprimé la gratitude de l'Algérie envers le pays hôte pour « son accueil et sa fraternité ». Le Président Tebboune a rappelé que la participation de l'Algérie à cette rencontre vise à présenter son expérience en matière de développement social. Une politique, a-t-il souligné, fondée sur la justice sociale, la protection des catégories vulnérables et la promotion de l'inclusion. Il a précisé que cette démarche s'inscrit dans le cadre des engagements pris à Copenhague en 1995 et des Objectifs de développement durable des Nations unies. Abdelmadjid Tebboune a indiqué que cette deuxième édition du Sommet se tient « dans un contexte international délicat » qui exige un renforcement de la coopération entre les États pour « élaborer des politiques favorisant l'équité sociale et la dignité humaine ». Il a rappelé que la Constitution algérienne consacre les principes d'égalité entre les citoyens, d'intégration des personnes handicapées et de soutien aux catégories défavorisées,

Le président de la République reçoit le ministre des Affaires étrangères azerbaïdjanais

à travers des institutions actives de la société civile, de la jeunesse et des droits humains. Il a en outre présenté les principales mesures prises par l'État pour améliorer le niveau de vie et lutter contre la pauvreté. Il a cité « l'augmentation du Salaire national minimum garanti, la création d'une allocation chômage pour les jeunes demandeurs d'emploi (une première en Algérie), ainsi que la révision des salaires et pensions, et l'exonération fiscale des faibles revenus ». Le chef de l'État a aussi évoqué l'élargissement des allocations de solidarité aux personnes handicapées et aux catégories vulnérables, la gratuité des soins et du transport pour les personnes âgées, ainsi que la célébration d'une journée nationale en leur honneur chaque 27 avril. Il a rappelé la généralisation de la couverture sanitaire à de nouveaux bénéficiaires, notamment les étudiants, les chômeurs et les personnes atteintes de maladies chroniques, avec « la gratuité des soins dans les structures publiques et la prise en charge des traitements privés par la sécurité sociale ». Le Président a ajouté : « Depuis 2020, l'Algérie a également lancé un vaste plan de développement des zones d'ombre visant à réduire les inégalités territoriales et à améliorer les services de base. Ce programme s'est accompagné de projets massifs de logements sociaux et ruraux, ayant permis l'éradication de plus de 45 000 habitations précaires. Sur le plan éducatif, près de 12 millions d'élèves ont bénéficié cette année de la gratuité de l'enseignement, du transport scolaire, de la restauration et de la couverture sanitaire, tandis que l'État a créé l'Autorité

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier le ministre des Affaires étrangères de la République d'Azerbaïdjan, Jeyhun Bayramov, et la délégation qui l'accompagnait, a indiqué la présidence dans un communiqué. Ont assisté à la rencontre M. Boualem Boualem,

directeur du cabinet de la présidence de la République, M. Ahmed Attaf, ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, et M. Amar Aba, conseiller auprès du président de la République, ajoute la même source. nationale de protection et de promotion de l'enfance ». Le Président de la République a également parlé des réformes entreprises pour « garantir l'égalité des chances, la participation politique et la parité salariale ». Il a rappelé la mise en place d'un fonds de pension alimentaire pour les femmes divorcées ayant la garde d'enfants, le prolongement du congé de maternité à 150 jours et les efforts pour encourager l'accès des femmes aux postes de responsabilité et à l'autonomie économique. Abdelmadjid Tebboune a souligné que l'Algérie a fait de la sécurité alimentaire une priorité nationale, en protégeant les ressources naturelles et en encourageant l'investissement agricole. Il a ajouté que, dans le cadre de la transition numérique, l'année 2023 a été proclamée « Année nationale de l'intelligence artificielle », marquant l'engagement du pays à respecter « les sept principes de la gouvernance internationale de l'IA, notamment la justice numérique et la souveraineté des données ». Enfin, le Président de la République a réaffirmé « l'attachement de l'Algérie aux valeurs de paix, de coexistence et de respect du droit international », tout en réitérant « son soutien au droit des peuples à l'autodétermination, pilier fondamental de la justice et des droits humains ». Il a conclu en soulignant la volonté de l'Algérie de « poursuivre son rôle actif et responsable dans les efforts internationaux visant à réaliser un développement durable et à bâtir un monde plus juste, solidaire et humain, dans le respect de la souveraineté nationale et de la coopération fondée sur le respect mutuel ». **K.B.A.**

directeur du cabinet de la présidence de la République, M. Ahmed Attaf, ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, et M. Amar Aba, conseiller auprès du président de la République, ajoute la même source.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

Un État social

■ Par Youcef S.

Dans un contexte mondial traversé par les inégalités et les fractures économiques, l'Algérie continue d'affirmer sa fidélité à un modèle de société fondé sur la justice sociale, la solidarité et la dignité humaine. Ce choix politique n'est pas circonstanciel, il s'inscrit dans la continuité d'un État qui place le citoyen au centre de ses priorités. Cette orientation se reflète chaque année dans les lois de finances, où les dépenses sociales demeurent parmi les plus importantes, traduisant la volonté de préserver le pouvoir d'achat, de renforcer la cohésion sociale et de soutenir les plus fragiles. Face à des défis multiples, économiques, démographiques, la politique nationale de développement social s'impose comme l'un des piliers de la stabilité et du progrès collectif dans un pays en marche vers le développement. L'action de l'État ne se limite pas à amortir les chocs économiques ou à répondre aux urgences sociales, mais elle traduit une vision durable de la gouvernance, fondée sur la justice distributive, la protection des catégories vulnérables et la réduction des disparités. L'augmentation du salaire minimum, la création d'une allocation chômage pour les jeunes, l'élargissement des aides destinées aux personnes handicapées ou âgées, ainsi que la généralisation de la couverture sanitaire constituent autant de jalons d'un système de solidarité nationale en constante consolidation. Ce modèle social, adossé à une Constitution qui consacre l'égalité, l'inclusion et la participation citoyenne, vise à garantir que nul ne soit laissé à l'écart du développement. Dans les zones d'ombre, des programmes de désenclavement, de logement et d'accès aux services essentiels ont permis de réduire les inégalités et d'améliorer la qualité de vie. Le logement social et rural, la gratuité de l'enseignement, le transport et la restauration scolaires pour des millions d'élèves illustrent cette volonté d'un État qui investit dans le capital humain comme moteur du progrès. Le développement social s'élargit aussi à de nouveaux horizons : la sécurité alimentaire, la promotion du rôle économique et politique des femmes, la transition numérique et la gouvernance éthique de l'intelligence artificielle. Ces axes traduisent une compréhension moderne de la justice sociale, où la solidarité nationale s'allie à l'innovation, à la durabilité et à la souveraineté technologique. Dans un monde en quête de repères et de modèles équitables, l'expérience algérienne rappelle qu'un développement véritablement durable ne se mesure pas uniquement à la croissance du PIB, mais à la capacité d'un pays à offrir à chacun dignité et protection. Ce choix de société, fondé sur la cohésion et l'équité, reste la meilleure garantie d'un avenir stable et solidaire, un modèle à consolider et à faire rayonner au-delà des frontières.

Y.S.

Hommage au démineur russe André Pavlenko

Le Chef de l'Etat reçoit un ami de l'Algérie

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le colonel russe à la retraite et ancien expert en déminage, André Pavlenko, a indiqué la présidence de la République dans un communiqué. Le communiqué rappelle qu'André Pavlenko avait joué un rôle déterminant dans les opérations de déminage menées par l'Algérie après l'indépendance. Il avait notamment contribué à neutraliser une grande partie des mines antiperson-

nel posées par l'armée coloniale française durant la guerre de libération. Grâce à ces efforts, l'Algérie est parvenue à enlever près de neuf millions de mines sur les onze millions disséminées le long des frontières, tandis que deux millions ont explosé, provoquant de lourdes pertes humaines et matérielles. En reconnaissance de cette contribution historique, le colonel Pavlenko avait été décoré en 2023 de la Médaille du Mérite national par le Chef

de l'État, lors d'une visite officielle en Fédération de Russie. La présidence rappelle également que le général de corps d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'État-Major de l'Armée nationale populaire, l'avait honoré en 2024 pour son rôle dans la formation des équipes algériennes de déminage. Ce dernier a d'ailleurs assisté à l'audience accordée ce mardi au colonel russe à la retraite.

Sahara occidental

La décolonisation, seul horizon légitime

En prorogeant d'un an le mandat de la Minurso, le Conseil de sécurité a réaffirmé que la question du Sahara occidental demeure avant tout un processus de décolonisation devant aboutir à un référendum d'autodétermination. Malgré les tentatives de Rabat de présenter le plan d'autonomie comme une victoire diplomatique, la résolution 2797 rappelle avec clarté le principe fondamental du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.



■ Par Merouane Korso

Revenons un peu sur le vote du Conseil de sécurité de l'ONU vendredi dernier qui a prorogé d'une année, c'est-à-dire jusqu'au 31 octobre 2026, le mandat de la Mission des Nations-Unies pour l'Organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (Minurso). La résolution 2797 portant sur cette proposition

de prorogation du mandat de la Minurso qui a été entérinée par onze pays et trois abstentions dont celles de la Chine et de la Russie, et la non-participation au vote de l'Algérie, porte en sa forme et non en son fond sur la proposition avancée par la partie marocaine pour régler ce conflit, à savoir le plan d'autonomie du territoire que Rabat propose aux Sahraouis, c'est-à-dire "la troisième voie" pour les négociateurs, car il y a en fait trois propositions sur la table pour trouver une issue défini-

tive à la question de décolonisation au Sahara occidental. Dans le fond, il s'agit d'une question de décolonisation, qui doit s'appliquer seulement, et uniquement, par un processus référendaire dont est chargée la Minurso. Et c'est là que la partie marocaine, en mal de popularité en interne, a tenté de tromper autant son peuple que l'opinion publique internationale. Si le texte de la résolution 2797 parle bien de "plan d'autonomie proposé par le Maroc", il tient cependant à préciser, et c'est

très important, dans le second paragraphe du projet de résolution, que " : réaffirmant sa volonté d'aider les parties à parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui soit fondée sur le compromis et conforme aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, dont le principe de l'autodétermination, et notant le rôle et les responsabilités des parties à cet égard". Contrairement donc à ce que veut faire croire le Makhzen, toute solution au conflit au Sahara occidental, y compris le plan d'autonomie, ne peut être appliquée en dehors d'un référendum d'autodétermination auquel doit impérativement participer le peuple sahraoui. Et c'est là que le piège devrait se refermer sur celui qui l'a manigancé. Le maintien pour une année de plus du rôle et de la présence de la Minurso est un gage remarquable quant à la volonté des Nations-Unies de ne céder aucun pouce de terrain aux élucubrations territoriales du makhzen. Car, le texte du projet de résolution du Conseil de sécurité portant le numéro (S/2025/692), commence ainsi : " Le Conseil de sécurité, Rappelant et réaffirmant toutes ses résolutions antérieures sur le Sahara occidental", c'est-à-dire et pleinement celles portant l'organisation d'un référendum d'autodétermination comme solution inéluctable, réfute les affirmations du Maroc quant à une victoire diplomatique et politique pour accaparer un territoire qu'il occupe illégalement, contre l'avis de la communauté internationale, ainsi que l'ONU et l'Unité africaine. Autrement, et par rapport à une situation sociale et économique explosive, on peut croire que les autorités marocaines, et M6 en premier lieu, tentent d'exploiter un vote qui n'est aucunement favorable à cette prétention marocaine de prendre un territoire qui n'est pas le sien, même par la force, pour chloroformer l'opinion publique locale, notamment les jeunes Marocains qui appellent depuis le mois de septembre dernier, à travers les manifestations de la GenZ 212, à des réformes glo-

bales dans le pays. Car l'onde de choc des manifestations des jeunes Marocains est toujours là, puissante et imprévisible, en particulier après les lourdes condamnations des jeunes arrêtés durant ces manifestations. C'est en fait la politique de l'autruche que veut appliquer maladroitement un régime aux abois, qui n'a pas trouvé mieux pour tromper son opinion publique et internationale sur les véritables enjeux et les solutions à portée de main au problème de décolonisation du Sahara occidental, que d'aller quémander l'aide intéressée de Washington qui, en retour, lui a imposé la solution de la trahison à la nation arabe et à la Palestine, en allant nouer des relations contre nature avec l'entité sioniste. Le Maroc a vendu son âme aux forces impérialistes et sionistes contre la fin du protectorat français ; mais Paris ne s'est jamais désengagé de ce pays, au point que sa présence est quasi permanente dans tous les secteurs névralgiques, dont la diplomatie et la politique intérieure. Etait-ce si étonnant que la France fût le premier pays à soutenir la proposition marocaine dite de troisième voie ou le plan d'autonomie ? Etait-ce si renversant de rappeler qu'au mois de juillet dernier, bien avant les Américains et Trump, c'était bien le président français Emmanuel Macron qui avait remis sur le tapis et soutenu le plan d'autonomie proposé par le Maroc dans le cadre des négociations de Manhasset pour offrir sur un plateau d'argent le Sahara occidental au royaume chérifien ? A ce stade de l'évolution de la situation sur ce dossier chaud, la partie qui occupe illégalement ce territoire non autonome, selon l'ONU, est libre de dribbler son opinion publique et de trouver des aspérités tangibles et mirifiques aux revendications sociales et économiques non satisfaites de sa jeunesse. Mais pas de mentir à l'opinion publique internationale et déformer la réalité d'une simple question de décolonisation. Ou cacher son allié et soutien traditionnel, la France, qui tire les ficelles de ce drame pour le peuple du Sahara occidental... **M.K.**

Résolution onusienne du 31 octobre

Massad Boulos démonte le récit triomphal de Rabat

■ Younes B.

Le conseiller de Donald Trump pour l'Afrique et le Moyen-Orient, Massad Boulos, a mis fin, lundi, sur France 24, à l'euphorie diplomatique de Rabat après l'adoption, le 31 octobre, par le Conseil de sécurité, d'une nouvelle résolution sur le Sahara occidental. Ses déclarations, précises et mesurées, reprennent presque mot pour mot les arguments avancés par le ministre algérien des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, la veille, sur la chaîne AL24 News. Pour le chef de la diplomatie algérienne, la résolution onusienne est loin d'être la « victoire éclatante » proclamée par le Maroc. L'Algérie, a-t-il rappelé, était « à deux doigts » de voter le texte, n'était cette « petite disposition » insérée dans le préambule, évoquant la « souveraineté marocaine » sur le territoire, et non dans le corps même de la résolution. Une nuance essentielle pour Alger, qui y voit une tentative subtile mais inacceptable d'introduire un biais politique dans un texte censé rester conforme au droit international. Massad Boulos a confirmé cette analyse sans ambiguïté.

« La résolution contente les deux parties de façon presque complète. Le problème est seulement dans le préambule de la résolution et non pas dans les dispositions. Sans cela, on aurait pu avoir un vote unanime des 15 membres, y compris l'Algérie », a-t-il déclaré. Cette précision rejoint la position défendue par Alger depuis le début, la résolution du Conseil de sécurité ne consacre pas le plan d'autonomie marocain, contrairement à la communication officielle de Rabat. Le conseiller américain a d'ailleurs tenu à rappeler la différence entre la position de Washington et celle de l'administration Trump, qui, en 2020, avait unilatéralement reconnu la prétendue souveraineté du Maroc. La résolution du 31 octobre, a-t-il souligné, « laisse la porte ouverte à d'autres idées et évoque la non-exclusivité de cette proposition » marocaine. Le texte adopté par le Conseil de sécurité n'exclut donc pas d'autres issues, y compris la voie d'un référendum d'autodétermination, principe fondamental du processus onusien. « Il peut y avoir une forme de vote, comme dans tout scrutin », a précisé Massad Boulos, avant d'ajouter que la question de sa-

voir « qui pourra voter » reste un « détail » non encore tranché. Le conseiller américain a, par ailleurs, réaffirmé une évidence diplomatique en indiquant que les deux parties concernées par le conflit sont le Front Polisario et le Maroc. Une déclaration qui contredit directement les tentatives marocaines d'impliquer l'Algérie ou de présenter le différend comme un contentieux bilatéral. Cette clarification, venue d'une personnalité proche de l'administration américaine, renforce la lecture algérienne d'un conflit colonial opposant un peuple en quête d'autodétermination à une puissance occupante. Massad Boulos a également appelé à un règlement politique fondé sur la concertation et le respect mutuel. « Nous encourageons les parties à évoquer tous ces détails pour arriver à une solution acceptable pour tous. Il peut aussi y avoir une solution définitive acceptable pour tous sans recours au vote », a-t-il affirmé, soulignant qu'une entente négociée reste envisageable, à condition qu'elle soit conforme aux principes du droit international. Évoquant les perspectives à venir, le conseiller américain a indiqué qu'« il y aura une proposition du Ma-

roc basée sur la proposition de 2007 mais plus détaillée ». Toutefois, il a insisté sur la nécessité d'un dialogue réel entre les deux parties : « Avec la sagesse du roi et des Marocains, nous savons que c'est un pas très sérieux. Il y a une volonté sérieuse pour mettre fin à ce conflit et le seul moyen pour y mettre fin, c'est l'accord des deux parties ». Et de conclure : « Nous comptons sur la sagesse de Sa Majesté le roi et du Président algérien Abdelmadjid Tebboune et des Algériens de façon générale (...) Nous savons que l'Algérie et le Président Tebboune sont ouverts pour ce dialogue ». Ces propos, qui confirment la position équilibrée et constructive d'Alger, replacent le débat dans son cadre légitime, celui du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et de la recherche d'une solution politique juste, conforme aux résolutions des Nations unies. Loin des proclamations triomphalistes de Rabat, la sortie de Massad Boulos révèle un fait essentiel, la communauté internationale, y compris les alliés les plus proches du Maroc, n'entérine pas la souveraineté revendiquée par le royaume sur le Sahara occidental. **Y. B.**

Souveraineté sanitaire

L'Algérie réduit drastiquement sa facture d'importation de médicaments

Par Merim Ka

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique Ouacim Kouidri a présenté, mardi dernier, devant la Commission des affaires économiques, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'Assemblée populaire nationale (APN) un exposé sur la stratégie de son secteur.

Au cours de sa présentation, M. Kouidri a fait savoir que le secteur de l'industrie pharmaceutique dispose de 233 entreprises pharmaceutiques, dont 138 spécialisées dans la production de médicaments. Le ministre a précisé que plus de 82% des besoins nationaux en médicaments sont actuellement couverts par la production locale.

Ce taux englobe aussi bien les produits destinés aux officines que ceux utilisés dans les hôpitaux. Plus explicitement, M. Kouidri fait savoir que les médicaments fabriqués localement et destinés aux officines s'élèvent à 4 180 références sur un total de 5 557 médicaments enregistrés. Il a ajouté que la part du marché en termes de produits locaux attribués aux hôpitaux, représente 24 %, soit 256 médicaments fabriqués localement sur un total de 1 079 produits pharmaceutiques destinés aux hôpitaux.

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique a souligné, par ailleurs, que la facture des importations dans le domaine des dispositifs et produits pharmaceutiques se réduira davantage en 2025, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en encourageant les investisseurs nationaux. Il a en effet fait savoir que la valeur des médicaments importés a diminué de 1,25 milliard de dollars en 2022 à 515 millions de dollars en 2024. Il a, dans ce contexte, indiqué que son département est en train de statuer sur 103 nouveaux projets d'investissement, parmi lesquels 72 sont dédiés aux médicaments et 31 concernent des équipements médicaux.

M. Kouidri est, par ailleurs, revenu le plan d'action de son ministère à court terme. Un plan axé sur le renforcement de la couverture des besoins nationaux en matière de produits pharmaceutiques et en équipements médicaux essentiels, et de l'investissement dans la production pharmaceutique nationale. Il s'agit également de l'élaboration d'un plan d'action pour l'exportation des produits pharmaceutiques et équipements médicaux. Cela a pour but, a souligné le ministre, d'assurer « la souveraineté pharmaceutique et la sécurité sanitaire nationale, de contribuer au développement économique national en encourageant l'investissement productif, notamment par la création d'emplois au sein des entreprises pharmaceutiques, et de renforcer et de promouvoir les exportations, notamment vers les pays africains », a-t-il précisé.

Concernant le traitement en oncologie, le ministre a indiqué qu'au moins 15 projets d'investissement ont effectivement été lancés

L'Industrie pharmaceutique a connu un développement notable. La production nationale couvre 82% des besoins nationaux en médicaments, incluant aussi bien les produits destinés aux officines que ceux utilisés dans les hôpitaux. Actuellement, le ministère est en train de statuer sur 103 nouveaux projets d'investissement, parmi lesquels 72 sont dédiés aux médicaments et 31 concernent des équipements médicaux », a fait savoir le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri.



pour la fabrication locale de médicaments anticancéreux, jusque-là importés pour plusieurs centaines de millions d'euros.

Le ministre a enfin rappelé que l'Algérie accueillera du 27 au 29 du mois courant, la Conférence ministérielle africaine sur l'industrie pharmaceutique, prévue en novembre 2025. L'un des objectifs majeurs de la conférence est de déboucher sur des recommandations pratiques pour développer une industrie pharmaceutique africaine autonome, intégrée et durable. La mise en place de politiques nationales cohérentes, le renforcement de la production locale et la facilitation de la coopération entre États africains seront au cœur des discussions. Il s'agit d'assurer un meilleur accès aux médicaments essentiels, en particulier dans les situations d'urgence sanitaire.

La présidente de la Commission Samira Berhoum a, pour sa part, souligné l'importance

de couvrir les besoins du marché national en médicaments, tout en visant l'autosuffisance en médicaments essentiels, en particulier ceux destinés au traitement des maladies chroniques et graves. Elle a également insisté sur la nécessité de promouvoir l'investissement dans le secteur pharmaceutique, considérant que le ministère joue un rôle central dans la mise en œuvre des nouvelles lois, notamment celle sur l'investissement, afin d'attirer les investisseurs locaux et étrangers.

Dans ce contexte, M. Barhoum a salué les orientations du Président de la République visant à renforcer la sécurité sanitaire nationale et à soutenir l'industrie pharmaceutique locale pour garantir la souveraineté sanitaire, affirmant que l'État consent des efforts considérables pour développer le secteur de la production pharmaceutique et améliorer la qualité des services de santé.

Selon elle, une véritable industrie pharmaceutique exige « le respect des normes de qualité internationales et le renforcement de la coopération avec les institutions de recherche pour le développement scientifique et l'innovation dans le domaine des médicaments ».

Pour leur part, les membres de la commission ont soulevé des préoccupations relatives, entre autres, à la contribution des laboratoires de recherche nationaux et des universités au développement de médicaments locaux innovants, l'existence de partenariats internationaux pour le transfert de technologie dans le domaine des médicaments biologiques, les mesures prises pour faciliter la création de nouvelles entreprises de production pharmaceutique, ainsi que les problèmes qui entravent les efforts de réduction de la facture d'importation et de production des matières premières au niveau local.

M. Ka

Politiques inclusives

L'Algérie défend son modèle social équitable

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, prend part au deuxième Sommet mondial pour le développement social, qui se tient à Doha, où il présentera l'expérience de l'Algérie en matière de renforcement du développement social inclusif, a indiqué hier un communiqué du ministère.

Lors de sa participation, M. Saihi exposera « l'expérience de l'Algérie en matière de renforcement du développement social inclusif, à travers des politiques nationales reposant sur la justice sociale, la protection des catégories vulnérables, l'autonomisation de la jeunesse et de la femme, et l'élargissement de la protection sociale aux différentes catégories de la société, conformément aux Objectifs de

développement durable des Nations unies », précise-t-on de même source.

Le ministre présentera également « les réformes structurelles incluant l'amélioration des conditions de vie, la lutte contre la pauvreté, le renforcement du pouvoir d'achat, la généralisation de la couverture sanitaire, l'élargissement des programmes de logement et de solidarité, le développement des zones d'ombre, l'autonomisation socioéconomique de la femme, en sus de la protection de l'enfance et des personnes âgées ».

Par ailleurs, le ministre mettra en exergue « les efforts de l'Algérie dans le renforcement de l'emploi et de l'entrepreneuriat, l'appui aux start-up, la transformation numérique et l'intelligence artificielle en tant que pilier essentiel pour l'édification d'une économie

diversifiée et durable », et « prendra part aux ateliers portant sur le développement social ».

« En marge de sa participation au sommet, M. Saihi aura des rencontres bilatérales avec ses homologues des pays frères et amis », ajoute la même source. « L'Algérie, par sa participation à ce sommet, affirme son attachement aux valeurs de paix, de solidarité et de respect des droits de l'homme, ainsi que sa disposition à poursuivre sa contribution aux efforts internationaux pour réaliser un développement plus équitable et plus humain », conclut le communiqué.

M. Saihi accompagne la délégation algérienne participant à ce sommet, conduite par le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, en tant que Représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Accidents de la route 40 morts en une semaine

Quarante personnes ont trouvé la mort et 1 747 autres ont été blessées dans 1 508 accidents de la circulation, survenus entre le 26 octobre et le 1er novembre 2025, à travers le territoire national, a indiqué, hier, un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Sétif avec 6 morts et 55 blessés dans 48 accidents de la circulation, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué 1 293 interventions pour l'extinction de 875 incendies, notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (139 incendies), Tizi Ouzou (69) et Skikda (38).

Concernant les opérations diverses, 8 065 interventions ont été effectuées, durant la même période, pour le sauvetage de 548 personnes en situation de danger, et l'exécution de 7 001 opérations diverses d'assistance.

Centre national du registre du commerce

Formation sur la gestion budgétaire

Le Centre national du registre du commerce (CNRC) annonce le lancement d'une formation intitulée « Gestion budgétaire », au profit de son personnel.

« Afin d'améliorer les performances du personnel du Centre national du registre du commerce et de développer leurs compétences professionnelles, une formation intitulée « Gestion budgétaire » a été lancée le dimanche 2 novembre 2025 à la Direction générale », indique le CNRC dans sa page officielle facebook.

Cette formation, qui se déroulera jusqu'au 6 novembre, vise à doter le personnel du Centre des connaissances fondamentales en matière de gestion budgétaire.

Le CNRC annonce également la modernisation du service d'impression qui constitue un pilier logistique essentiel, garantissant l'impression sécurisée et économique de la plupart des documents officiels. Il représente l'un des services les plus importants contribuant au bon fonctionnement des différentes prestations du Centre relatives au registre du commerce et aux avis légaux.

« La modernisation du service d'impression du Centre national du registre du commerce est une étape importante qui contribuera à accroître sa productivité et lui permettra de continuer à jouer pleinement son rôle central dans la fourniture de services de haute qualité aux commerçants, aux opérateurs économiques et à l'ensemble du secteur », indique le CNRC.

I.B.

Bourse d'Alger
L'activité en hausse

L'activité du parquet de la Bourse d'Alger pour le mois d'octobre 2025 a enregistré une hausse par rapport au mois de septembre 2025.

En effet, le montant global des transactions s'est inscrit à 3 134 720 115 DZD, soit une hausse de l'ordre de 433,88 % par rapport au mois de septembre où il a été observé une valeur transigée globale de 587 155 346 DZD.

En ce qui concerne le volume transigé global, il est passé de 404 636 actions au mois de septembre, à 1 591 144 actions au mois d'octobre, soit une hausse de l'ordre de 293,23%.

Pour rappel, l'activité du parquet de la Bourse d'Alger pour le mois de septembre 2025 avait enregistré une baisse par rapport au mois d'août 2025 où le montant global des transactions s'était inscrit à 587 155 346 DZD, soit une baisse de l'ordre de 10,81 % par rapport au mois d'août où il a été observé une valeur transigée globale de 658 309 213 DZD.

En ce qui concerne le volume transigé global, il est passé de 420 327 actions au mois d'août, à 404 636 actions au mois de septembre 2025, soit une baisse de l'ordre de 3,73 %.

I.B.

Soutenant la coopération et la transparence fiscales en Afrique

L'Algérie réunit 44 pays au Forum de l'ATAF

Sous le slogan « Adopter des approches efficaces et adaptées pour des systèmes fiscaux équitables », l'ATAF est organisé pour la première fois en Algérie et accueille plus de 300 participants, parmi lesquels des experts, des analystes et des représentants d'organismes africains et internationaux spécialisés dans la fiscalité, les prêts et les banques, provenant de 44 pays africains



Le forum a été inauguré, hier, par le ministre des Finances, accompagné du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, en présence de membres du gouvernement.

L'ATAF vise à renforcer la position de l'Algérie et de l'Afrique en tant qu'acteurs majeurs de la coopération fiscale africaine. Il comprend 11 ateliers traitant de plusieurs thèmes liés aux systèmes fiscaux sur le continent.

« Alors que les réunions annuelles de l'ATAF ont commencé, une réunion bilatérale de haut niveau a été organisée pour accueillir la Première Dame des Seychelles, Mme Véronique Herminie, en collaboration avec le Directeur Général des Impôts - Algérie, M. Hanniche Djamel, le Conseil de l'ATAF dirigé par le Président Prof. Edward Keiswetter de South African Revenue Service (SARS), et la secrétaire exécutive de l'ATAF, Mme Mary Baine. La réunion a

été organisée pour renforcer collectivement le rôle de l'administration fiscale et de la coopération pour l'Afrique », indique la Direction générale des impôts (DGI) dans sa page officielle facebook.

Ces réunions revêtent une importance capitale pour l'avenir économique et institutionnel du continent : la transformation numérique des administrations fiscales, la lutte contre les flux financiers illicites posés par l'économie numérique, l'élargissement de l'assiette fiscale, le renforcement de la coopération fiscale, et enfin la fiscalité comme levier par le financement des ODD, indique la DGI dans un communiqué publié hier sur son site web.

L'ATAF (Forum africain des administrations fiscales) est une plateforme visant à améliorer les systèmes fiscaux africains en favorisant le dialogue et le renforcement des capacités. L'Algérie, en tant que membre de l'ATAF, accueille

cet événement pour renforcer son rôle dans la coopération fiscale africaine.

L'Algérie renforce ainsi son rôle dans la coopération fiscale africaine. L'organisation de ces réunions s'inscrit dans la vision de l'Algérie de renforcer les capacités de son administration fiscale et de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales.

Le Forum africain des administrations fiscales (ATAF) a été créé en novembre 2009. Ses objectifs consistent à améliorer les systèmes et administrations fiscales en Afrique, stimuler la croissance économique grâce à une meilleure mobilisation des ressources nationales et promouvoir le financement du développement par les ressources nationales. Le Forum sert de plateforme de dialogue et d'échange, et de diffusion des connaissances.

Inès B.

Algérie - Congo

Arkab évoque le renforcement de la coopération bilatérale

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, s'est entretenu, lundi à Brazzaville, avec le ministre des Hydrocarbures de la République du Congo et président en exercice de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO), Bruno Jean Richard Itoua, sur les voies et moyens de renforcer la coopération dans le secteur, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie en République du

Congo, du PDG du groupe Sonatrach, Nouredine Daoudi, du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Amine Remini, et de plusieurs cadres du secteur, intervient à la veille de la 48e session ordinaire du Conseil des ministres de l'APPO. De plus, elle s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations bilatérales entre l'Algérie et la République du Congo, marquées par une « profondeur historique et une solidarité africaine partagée », selon le communiqué. Lors de la rencontre, les deux ministres ont examiné les perspectives de coopération dans le domaine des hydrocarbures, entre Sonatrach et la Société nationale congolaise de pétrole (SNPC), notamment après la signature, en mai 2024 à Brazzaville, d'un mémorandum d'entente visant à consolider la coopération et à développer des partenariats entre les deux entreprises. A cette occasion, M. Arkab

a souligné la volonté de l'Algérie de renforcer les relations de coopération Sud-Sud ainsi que son soutien aux efforts des pays africains producteurs de pétrole pour réaliser une transition énergétique juste et équitable qui tienne compte des spécificités du continent et de ses intérêts en matière de développement. Il a également évoqué l'expertise algérienne pionnière en matière de recherche, de prospection et de production, de développement des gisements, de raffinage, de production et de transport du gaz et du gaz naturel liquéfié (GNL), et dans les volets techniques et organisationnels relatifs à la gestion de l'industrie pétrolière. Pour sa part, le ministre congolais s'est félicité du niveau des relations privilégiées unissant les deux pays, soulignant que l'Algérie est un exemple à suivre en matière de gestion du secteur des hydrocarbures, de développement du gaz et de la pétrochimie.

Ooredoo Algérie

Hausse des investissements en 2025

L'opérateur de téléphonie mobile Ooredoo Algérie a investi près de 19,4 milliards DA au cours des neuf premiers mois de 2025, contre 10,8 milliards DA à la même période de 2024, soit une hausse de 80,3%, indique un bilan financier de l'opérateur, selon l'APS. Selon la même source, le chiffre d'affaires de l'entreprise a enregistré une progression de 14,2%, atteignant 88,3

milliards DA à fin septembre 2025, contre 77,3 milliards DA un an auparavant. De son côté, l'EBITDA (résultats avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements) a connu une hausse de 21,1%, pour s'établir à 40,5 milliards DA, contre 33,4 milliards DA à la même période de 2024. Le parc client de Ooredoo Algérie a également connu une légère progression, passant à 15 millions d'abonnés à fin

septembre 2025, contre 14,49 millions un an plus tôt, soit une augmentation de 3,4%. Les résultats enregistrés traduisent, selon l'opérateur, la volonté de Ooredoo « de contribuer davantage au développement du secteur de la téléphonie mobile en Algérie », notamment à travers l'accélération de la numérisation de ses services et solutions, « afin d'enrichir l'expérience digitale de ses clients qui demeurent

au cœur de ses priorités ». Cité dans le communiqué, le directeur général de Ooredoo Algérie, Roni Thomé, a souligné que son groupe prévoit d'importants investissements technologiques en vue du lancement prochain de la 5G en Algérie, destinés à « déployer une infrastructure de nouvelle génération, capable de répondre aux besoins croissants en matière de très haut débit et de connectivité à grande échelle ».

Production d'électricité

Une capacité actuelle de 27 000 mégawatts

Le directeur de la communication au ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Khalil Hedna, a affirmé hier que l'Algérie figure parmi les pays les plus performants en matière de raccordement à l'électricité et au gaz naturel, grâce aux programmes énergétiques mis en œuvre conformément aux directives du président de la République.



Lors de son intervention à la radio nationale chaîne 1, M Hedna a expliqué que la couverture électrique nationale a atteint 99 %, soit plus de 12,5 millions d'abonnés, tandis que la couverture gazière s'élève à 72 %, soit plus de 8,2 millions d'abonnés. Ce taux dépasse la moyenne mondiale, qui ne dépasse pas 45 %. Il a souligné que la mise en œuvre du programme présidentiel dans ce secteur progresse de manière constante afin de répondre aux besoins de la population et de l'économie nationale, avec pour objectif d'assurer un cadre de vie décent aux citoyens et de fournir de l'énergie aux différents secteurs industriels, agricoles et tertiaires. Concernant les performances de Sonelgaz, M. Hedna a affirmé que l'entreprise avait démontré une « solide santé financière et technique », notamment durant l'été 2025, marqué par un pic historique de consommation d'électricité. La demande nationale a atteint 20 686 mégawatts en juillet et août, sans aucune interruption ni coupure de courant. Il a expliqué que cette augmentation de la consommation était

estimée à 1 085 mégawatts, soit l'équivalent d'une centrale électrique complète. Cela a nécessité des investissements de 104 milliards de dinars pour 2025, dont la centrale de Mostaganem, la plus importante avec une capacité de 1 540 mégawatts. M. Hedna a attribué ces résultats aux politiques prudentes de Sonelgaz, qui comprennent des investissements proactifs et la maintenance régulière du réseau national, ainsi que sa modernisation et la correction des faiblesses identifiées en 2024. Il a noté que la capacité totale de production d'électricité de l'Algérie s'élève actuellement à 27 000 mégawatts, principalement issue du gaz naturel, ce qui ouvre des perspectives d'exportation vers les pays voisins. Concernant le soutien au secteur agricole, M. Hedna a révélé que Sonelgaz avait raccordé avec succès plus de 100 000 exploitations agricoles au réseau électrique fin octobre dernier, dépassant ainsi son objectif de 95 000 exploitations raccordées d'ici fin 2025. Il a souligné que cette réussite a été rendue possible grâce à la coordination entre l'entreprise, les autorités agri-

coles et les collectivités locales. Les agriculteurs ont bénéficié de nombreuses facilités, notamment la réalisation d'études, la prise en charge des travaux de construction et le raccordement sans aucun paiement initial, le tout visant à encourager l'investissement agricole, à créer des emplois et à garantir la sécurité alimentaire. Abordant le programme de transition énergétique, M. Hedna a confirmé que l'Algérie travaille actuellement sur un projet visant à produire 15 000 mégawatts d'énergie renouvelable d'ici 2035. Il a indiqué que la première phase du projet, estimée à 3 200 mégawatts, est en cours de réalisation grâce à plusieurs centrales électriques, dont celles de Tendla à El M'Ghair et de Laghrou à Biskra, d'une capacité respective de 200 à 250 mégawatts. Ces centrales devraient être raccordées au réseau électrique national avant la fin de 2025. Il a également annoncé que le groupe s'efforce d'accroître le taux de contenu local en encourageant la fabrication de panneaux solaires et d'équipements connexes pour les énergies propres.

Inès B.

Azerbidjan -Azerbaidjan

Un comité mixte pour la coopération économique et scientifique

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, et son homologue azerbaïdjanais, Jeyhun Bayramov, ont signé hier un accord bilatéral établissant un comité mixte de coopération commerciale, économique, scientifique et technique entre les deux pays. La signature a eu lieu lors de la réception par M. Attaf du ministre azerbaïdjanais des Affaires étrangères, Jeyhun Bayramov, en visite officielle en Algérie, selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères. À cette occasion, les deux ministres se sont entretenus en privé, puis ont poursuivi leurs discussions par un échange plus

approfondi, leur permettant de dresser un bilan du dynamisme remarquable des relations algéro-azerbaïdjanaises. Ils ont souligné la nécessité de consolider la convergence des points de vue politiques entre les deux pays et de tirer parti de leur important potentiel économique afin de hisser la coopération bilatérale à un niveau prometteur. Les deux ministres ont également procédé à un échange de vues et d'analyses sur plusieurs questions d'intérêt commun, notamment les dernières évolutions de la question palestinienne et l'évolution de la situation dans leurs régions respectives.

I.B.

Travaux publics

Mise en service du tronçon de l'auto-route Tizi Ouzou - Bouira

Le ministre des travaux publics et des infrastructures, Abdelkader Djellaoui, a effectué hier une visite de travail dans la wilaya de Tizi Ouzou, où il a supervisé la mise en service d'un tronçon de 5 kilomètres de l'autoroute reliant les wilayas de Tizi Ouzou et de Bouira à l'autoroute Est-Ouest, près de Draa El Mizan.

« Dans la commune de Draa El Mizan, le ministre a reçu un exposé détaillé sur l'avancement des travaux des différents tronçons de ce projet stratégique et a visité plusieurs chantiers. Au cours de cette visite, il a insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux afin de finaliser au plus vite les aspects restants du projet. Il a également confirmé qu'une réunion au niveau central serait organisée pour faire le point sur l'avancement des travaux et prendre les mesures nécessaires pour garantir la livraison du projet dans les délais impartis », indique un communiqué du ministère publié sur sa page officielle facebook.

Lors de la deuxième étape de sa visite dans la wilaya, le ministre a inspecté le projet de téléphérique, considéré comme l'un des projets majeurs visant à dynamiser le tourisme et la mobilité urbaine.

Ce projet relie Kef Naadja, Sidi Beloua et le village de Rejaouna. Il constitue un atout essentiel qui facilitera les déplacements des citoyens et contribuera à réduire les embouteillages.

Le projet comprend deux cabines de téléphérique. La première, monocable, relie Kef Naadja à l'hôpital de Sidi Beloua, tandis que la seconde, bicable, relie l'hôpital de Sidi Beloua au village de Rejaouna. Au cours de la visite d'inspection, le ministre a reçu des explications détaillées sur les différentes phases du projet et l'avancement des travaux. Il a insisté sur l'importance de respecter et de garantir la qualité technique des équipements afin d'assurer la sécurité et la continuité du service dès la mise en service prochaine du téléphérique.

I.B.

Recul du pétrole face aux craintes de surproduction

Les prix du pétrole ont reculé, hier, alors que les investisseurs évaluent la décision de l'alliance «OPEP+» de suspendre l'augmentation de la production au cours du premier trimestre de l'année prochaine, au milieu des craintes persistantes d'un éventuel excédent de l'offre mondiale, selon le site sadanews. Les contrats à terme sur le brut Brent ont diminué d'environ 0,2 %, s'établissant à 64,70 dollars le baril, tandis que le brut West Texas Intermediate a également chuté de 0,2 %, à 60,87 dollars le baril. L'alliance «OPEP+»,

qui comprend l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés, a convenu dimanche d'une augmentation limitée de la production pour le mois de décembre, tout en suspendant toute augmentation supplémentaire au cours du premier trimestre de l'année prochaine. Depuis avril, l'alliance a relevé les objectifs de production d'environ 2,9 millions de barils par jour, soit environ 2,7 % de l'offre mondiale, avant de ralentir le rythme de l'augmentation depuis octobre en réponse à une montée des prévisions d'un excédent

sur le marché. La «Bank of America» a déclaré dans une note de recherche : « Cette décision indique clairement que l'OPEP+ est consciente des risques d'excédent de l'offre et semble ne pas vouloir faire chuter les prix à un niveau critique en dessous de 50 dollars le baril. Nous prévoyons que les investisseurs verront ce niveau de prix potentiel de manière positive ». En revanche, plusieurs grands producteurs d'énergie en Europe ont exprimé lundi des doutes quant à la probabilité d'un excédent de l'offre l'année prochaine, évoquant une

augmentation de la demande et une baisse de la production. Le vice-ministre américain de l'énergie, James Danly, a également déclaré qu'il ne pense pas qu'il y ait un excédent de pétrole en 2026. Quatre sources au sein de l'alliance «OPEP+» ont indiqué que la décision de maintenir les objectifs de production inchangés pour le premier trimestre est intervenue après des pressions de la Russie, qui a du mal à augmenter ses exportations en raison des sanctions occidentales imposées. Les États-Unis et la Grande-Bretagne

Tindouf

Soutien des projets sociaux

Le programme de développement des associations met l'accent sur les projets à caractère social et humanitaire, notamment ceux destinés aux personnes aux besoins spécifiques et aux personnes âgées, ainsi que sur les initiatives environnementales et de développement touchant les secteurs de l'électricité, de l'eau et de l'assainissement.



Le secteur de l'action sociale dans la wilaya de Tindouf a entamé une opération de soutien aux associations locales, afin de concrétiser des projets à impact social et humanitaire, dans le cadre du programme de développement des associations relevant de l'Agence locale de développement social (ADS), a-t-on appris, lundi, auprès de cette dernière. Dans une déclaration à l'APS, la coordinatrice de l'Agence locale de développement social, Aïcha Lasri, a expliqué que ce programme vise à accompagner les associations dans la transformation de leurs idées en projets concrets d'utilité publique. Elle a précisé que ces associations contribuent à hauteur

de 10% au coût global du projet, tandis que l'Etat prend en charge le reste.Mme Lasri a souligné que cette contribution symbolique constitue «une forme de participation active des associations à la réussite de leurs projets», précisant que cette expérience a démontré que ce programme réduit considérablement les charges financières des associations bénéficiaires par rapport aux projets réalisés hors de ce cadre. Elle a indiqué que le programme de développement des associations met l'accent sur les projets à caractère social et humanitaire, notamment ceux destinés aux personnes aux besoins spécifiques et aux personnes âgées, ainsi que sur les initiatives environnementales et de développement touchant les

secteurs de l'électricité, de l'eau et de l'assainissement, en plus des projets récréatifs destinés à la jeunesse. A ce propos, elle a ajouté que plusieurs associations locales ont déjà bénéficié de ce programme, dont la Ligue universitaire de sport, qui a réalisé un projet de création d'un espace de loisirs dans le quartier El-Kassabi, au centre-ville, le qualifiant de «réussi» en raison de la rareté de ce type d'infrastructures à Tindouf. Elle a ajouté que cet espace offre des lieux de détente à des prix symboliques, adaptés au pouvoir d'achat des habitants, permettant ainsi aux enfants et aux familles, notamment aux catégories démunies, de profiter de moments de loisirs dans la wilaya durant la saison estivale.

Khenchela

1.464 exploitations agricoles raccordées à l'énergie électrique

Pas moins de 1.464 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau électrique depuis le début de l'année en cours dans la wilaya de Khenchela, a indiqué, lundi, le directeur local de la Société de distribution de l'électricité et du gaz, Abdelkrim Bounoughaz. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, qu'au titre d'un programme financé par le minis-

tère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche pour l'année 2025, 1.464 exploitations agricoles situées dans différentes communes de la wilaya ont été raccordées à l'énergie électrique au moyen d'un réseau réalisé sur un linéaire de 629 km, moyennant un investissement public de 2,8 milliards de dinars. Il a ajouté que la direction de la Société distribution de l'électricité et du gaz de Khenchela a raccordé, depuis le début de l'année 2019 et à ce jour, 5.338 exploitations agricoles sur une longueur de réseau estimée à 2.440 km financé à hauteur de 7,77 milliards de dinars. M. Bounoughaz a fait savoir que cette importante opération d'électrification a été réalisée dans le cadre du programme

complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya de Khenchela, du programme de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, du programme spécial de développement des régions des Hauts plateaux et du programme du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Il a rappelé que 50 exploitations agricoles de la commune d'Ensigna ont été raccordées, à la fin de la semaine dernière, au réseau électrique de basse et de moyenne tension, sur une distance de 48 km, avec installation et mise en service de 25 transformateurs pour un coût estimé à 286 millions de dinars.

El Tarf

Nouvelle résidence universitaire de 2.000 lits

Le projet portant réalisation d'une nouvelle résidence universitaire de 2.000 lits pour étudiantes à la cité Sidi-Belkacem d'El Tarf sera réceptionné « avant fin 2025 », a affirmé, hier, le directeur des équipements publics, Lakhdar Sellami. Le même responsable a précisé à l'APS que ce projet, inscrit dans le cadre des efforts déployés par les autorités publiques pour améliorer les conditions d'hébergement des étudiants et alléger la pression sur les autres résidences universitaires de la wilaya, permettra de porter la capacité locale d'accueil à 5.500

lits. Sellami a également indiqué que cette résidence universitaire, dont la réalisation a nécessité un financement de plus de 2 milliards de dinars, et un délai d'exécution de 18 mois, comprend 4 pavillons disposant, chacun, de 500 lits, un restaurant de 500 places, une clinique médicale, un terrain de sport, ainsi qu'un auditorium de 400 places, en plus de deux logements de fonction, d'une salle de sport, d'une salle Internet et d'une bibliothèque. Pour rappel, la wilaya d'El Tarf dispose d'une résidence universitaire filles de 2.000

lits, d'une résidence garçons de 1.000 lits, et d'une résidence de 500 lits comprenant une aile pour étudiantes et une autre pour étudiants. Il convient de noter, également, que trois résidences universitaires ont été réhabilitées pour la dernière rentrée universitaire (2025-2026). Une opération qui a donné lieu à différentes réparations, à la peinture-vitrerie, au renouvellement des portes et fenêtres, ainsi qu'à la maintenance du réseau électrique et l'amélioration des systèmes de chauffage, de climatisation et d'éclairage intérieur et extérieur.

Centre anticancer de Bechar

Mise en service d'Une unité de préparation des traitements de chimiothérapie Une unité dédiée à la préparation des médicaments de chimiothérapie vient d'être mise en service au sein de l'établissement hospitalier public spécialisé dans la lutte anti-cancer à Bechar, a-t-on appris de la direction de wilaya de la Santé et de la Population (DSP). Équipée des technologies les plus avancées, cette nouvelle unité permet la préparation des médicaments destinés aux patients, au titre du protocole médical de leur prise en charge, dans des conditions optimales de sécurité, tout en respectant les normes internationales, a-t-on précisé. Sa mise en service par les autorités locales de la wilaya, à l'occasion de la célébration du 71e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954, vise à renforcer les unités spécialisées de cet établissement hospitalier, à rayonnement régional et national, a-t-on indiqué. A noter que plusieurs unités ont été ouvertes au sein de cet établissement, notamment celles dédiées à l'oncologie génétique, la transfusion sanguine, la scintigraphie et aux détecteurs de veines infrarouges, en plus d'un service spécialisé en oncologie pédiatrique, et ce, afin de garantir une meilleure prise en charge des patients, qu'ils soient issus de la wilaya de Bechar ou des autres régions du pays, a-t-on ajouté. D'une capacité d'accueil de 140 lits, cette structure de santé, qui s'étend sur une superficie de sept hectares, inaugurée en 2019, comprend plusieurs services médicaux spécialisés, notamment la radiothérapie, la chirurgie, l'hématologie, l'IRM, la mammographie et l'échographie, en plus de trois importants blocs opératoires et plusieurs autres sections nécessaires à la prise en charge des patients, a-t-on souligné.

Djelfa

L'IRM au service des urgences de l'hôpital

Les services de urgences médico-chirurgicales de l'hôpital « Moudjahid Mehad Abdelkader » de Djelfa a été réhabilité et équipé d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique (IRM), dans le cadre de l'amélioration du service public et de la prise en charge des patients. Le wali de Djelfa, Djahid Mous, a supervisé, lundi, la mise en service de cette unité des urgences médico-chirurgicales, désormais dotée d'équipements modernes, dont un appareil d'IRM, destinés à améliorer la qualité des soins. Il a souligné que ces nouveaux acquis mis à la disposition des staff médicaux pour améliorer la prestation des services sont inscrits dans le cadre du programme complémentaire décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur de la wilaya, pour lequel une enveloppe financière de plus de 32 milliards de DA a été mobilisée.Le wali a rappelé, en outre, le lancement, cette année, des chantiers de plusieurs projets dans le secteur de la santé, dont sept (7) hôpitaux et onze (11) polycliniques, ainsi que les études de réalisation d'un hôpital de 240 lits et d'un établissement psychiatrique dans la ville de Djelfa.

Djanet

Raccordement des bourgades au réseau d'électrique

Des travaux de raccordement de plusieurs localités enclavées dans la commune de Bordj El-Haouas au réseau d'électricité ont été lancés, a indiqué récemment la Direction locale de distribution relevant du groupe Sonelgaz. Dotées d'une enveloppe de 300 millions de DA, ces opérations, dont le coup d'envoi a été donné par le secrétaire général de la wilaya de Djanet, Belkacem Boudia, en présence des cadres de la Direction de distribution, concernent plus d'une centaine de familles issues des localités de Tabket (160 km de Djanet), Ihrir et Toursset (200 km), a précisé la même source.Elles consistent en la réalisation d'un réseau de 55 km et l'installation de six transformateurs électriques, a-t-on ajouté. Ces opérations, qui s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à améliorer le cadre de vie des habitants des zones rurales et enclavées, font partie d'un important programme de développement comprenant une quinzaine d'opérations d'électrification et huit autres d'alimentation en gaz naturel.

Dégradation des terres
1,7 milliard
de personnes touchées

Environ 1,7 milliard de personnes vivent dans des zones où la dégradation des terres causée par les activités humaines, comme la déforestation, entraîne des pertes de productivité, selon un rapport publié lundi par l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture (FAO). La FAO définit la dégradation des terres comme la diminution à long terme de leur capacité à fournir des biens et services et y voit une « menace grandissante » pour la productivité agricole et la sécurité alimentaire.

Le phénomène n'est pas nouveau. Il est entre autres le fruit de facteurs naturels comme l'érosion des sols causé par l'eau et le vent ou la salinisation. « Mais les activités humaines, notamment la déforestation, le surpâturage, les pratiques agricoles et d'irrigation non durables, sont de plus en plus responsables de l'accélération de ces processus », souligne la FAO dans son rapport annuel sur la Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. La dégradation des terres peut affecter à la marge le rendement d'un champ de blé ou conduire à l'abandon complet de terres agricoles.

Pour faire ses calculs, la FAO a comparé le niveau actuel de trois indicateurs clés-la perte de couverture arborée, l'érosion des sols et le carbone présent dans le sol et la végétation - à leur niveau théorique sans activité humaine. Elle estime qu'environ 1,7 milliard de personnes vivent dans des zones où la dégradation des terres cultivées causée par l'homme et la perte de rendement sont clairement liées.

Les populations les plus affectées sont en Asie du Sud et de l'Est, où la densité est importante.

Dans les pays à revenus élevés, « les effets de la dégradation des terres sur les rendements sont masqués par l'utilisation intensive d'intrants » comme les engrais ou les pesticides, remarque la FAO. « Cette stratégie est coûteuse, produit des rendements décroissants, aggrave la dégradation et entraîne des externalités environnementales », prévient l'organisation. La dégradation des terres n'est ni inévitable ni irréversible, souligne aussi la FAO.

Selon ses calculs, « le simple fait d'inverser 10 % de la dégradation causée par l'homme sur les terres agricoles actuelles permettrait de rétablir une production suffisante pour nourrir 154 millions de personnes supplémentaires chaque année ».

Elle liste dans son rapport les instruments réglementaires (interdictions de déforestation par exemple), incitatifs (paiements pour services écosystémiques) et conditionnels (subventions liées au respect de normes environnementales) pouvant être mis en place, notamment en fonction de la taille des exploitations.

Bangladesh
1.147 nouveaux cas
de dengue recensés

Le Bangladesh a enregistré 1.147 nouveaux cas de dengue et cinq nouveaux décès dus à la maladie au cours des dernières 24 heures, a annoncé lundi le ministère de la Santé. Selon les données officielles, 2.960 cas de dengue ont été recensés dans le pays depuis le début du mois de novembre, ce qui porte le total à 72.822 cas et 288 décès depuis le début de l'année. La dengue, maladie généralement associée à la saison de la mousson au Bangladesh, se propage désormais au-delà de sa période habituelle de juin à septembre.

Allergies alimentaires

Les enfants plus touchés

Les allergies alimentaires sont en augmentation dans le monde. Elles ont progressé au cours de ces dernières années passant de 1% en 1970 à 6 à 8 % de la population en 2010. Si l'allergie alimentaire peut apparaître à tout âge, elle reste plus fréquente chez l'enfant avant l'âge de 4 ans. Un âge où le système digestif ainsi que le système immunitaire ne sont pas encore matures, ce qui rend plus susceptible aux allergies.



L'allergie alimentaire est une réaction anormale de défense du corps à la suite de l'ingestion d'un aliment. Selon les experts, « cette réponse immunologique s'explique par le fait que ces aliments sont considérés comme des corps étrangers (allergènes) par l'organisme et entraînent la fabrication d'anticorps. La mémoire gardée par les cellules de l'organisme va déclencher, lors d'une réintroduction du même allergène, une réaction plus violente de type anaphylactique ». Les allergies alimentaires peuvent être extrêmement graves : urticaire, vomissements, problèmes respiratoires et baisse de tension sont quelques-unes des réactions les plus sévères dont souffrent les personnes ayant ingéré des aliments auxquels ils sont allergiques. Selon le cas, les allergies peuvent se manifester rapidement et nécessiter des soins médicaux d'urgence pour être traitées. Si elle n'est pas traitée rapidement, la réaction anaphylactique peut évoluer vers le choc anaphylactique, c'est-à-dire la chute de la tension artérielle, la perte de conscience et éventuellement le décès, en quelques minutes. Les aliments les plus fréquemment en cause chez l'enfant sont principalement

d'origine animale : l'œuf est le premier allergène par ordre de fréquence (34% des cas, l'arachide (25% des cas), le lait (8% des cas) et le poisson (5% des cas). Les aliments les plus fréquemment en cause chez l'adulte sont principalement d'origine végétale, comme les fruits dits du groupe latex (bananes, avocats, châtaignes, kiwis,...) dans 14% des cas, les rosacées (abricots, cerises, fraises, framboises, noisettes, pêches, poires, pommes, prunes,...) dans 13 % des cas, les fruits secs oléagineux et les Ombellifères (carottes, céleri, fenouil, persil,...) dans 9,5% des cas.

« Les manifestations provoquées par une allergie alimentaire sont nombreuses », expliquent les experts qui précisent que le patient est susceptible de présenter « des troubles digestifs, des douleurs abdominales, un gonflement de la peau traduisant la présence d'œdème et plus précisément d'œdème de Quincke, un gonflement des lèvres et de la muqueuse buccale, une urticaire, de l'asthme, un écoulement du nez, un ou plusieurs éternuements, un larmoiement, des céphalées (maux de tête) ou encore un eczéma pouvant se compliquer. Chez les nourrissons, l'allergie alimentaire se traduit par des

nausées, des vomissements, des épisodes de diarrhée, des coliques ou des douleurs abdominales. Il est primordial de consulter un médecin allergologue pour déterminer le ou les aliments en cause.

« Le médecin débute généralement en se renseignant sur l'histoire personnelle et familiale du patient, pose des questions sur la survenue des symptômes, le contenu des repas et des collations et pratique de tests cutanés et un bilan sanguin suffisent dans la majorité des cas à identifier l'aliment en cause ».

Selon les Centers for Disease Control and Prevention (Centres pour le contrôle et la prévention des maladies, ou CDC), environ 8 % des enfants ont des réactions négatives à certains types d'aliments contre 6,2 % des adultes. Les experts en santé cherchent de nouvelles façons de contourner ces intolérances ou, dans certains cas, de les prévenir complètement. Alors qu'il a été recommandé pendant des années aux parents d'éviter de donner à leurs enfants des aliments pouvant déclencher des allergies, les études démontrent désormais que les exposer aux allergènes tôt dans leur vie réduit le risque qu'ils développent une allergie.

A.B

Brésil

Forte baisse des émissions de gaz à effet de serre

Le Brésil a enregistré en 2024 sa plus forte réduction des émissions de gaz à effet de serre d'une année sur l'autre depuis 2009, en raison notamment de la baisse de la déforestation, selon des données publiées lundi, à quelques jours du début de la COP30. Les émissions brutes dans le plus grand pays d'Amérique latine ont été réduites de 16,7% l'an dernier par rapport à 2023, selon les calculs du réseau brésilien d'ONG Observatoire du climat. Ces chiffres sont une bonne nouvelle pour le gouvernement du président de gauche Luiz Inacio Lula da Silva, qui accueille à partir du 10 novembre la conférence de l'ONU sur le climat, la COP30, dans la ville amazonienne de Belem. « Les nouvelles données montrent l'impact du fait que le gouvernement s'est remis à contrôler la déforestation », qui était « délibérément hors

de contrôle » sous le mandat du prédécesseur de Lula, Jair Bolsonaro (2019-2022), a affirmé ce réseau dans un communiqué. Durant le mandat de l'ex-président d'extrême droite, la déforestation a fortement augmenté, notamment en Amazonie, où la végétation luxuriante joue un rôle essentiel dans l'absorption de gaz à effet de serre. Le déboisement dans la plus grande forêt tropicale de la planète a chuté continuellement depuis le retour au pouvoir de Lula pour un troisième mandat en 2023, après un premier passage à la présidence de 2003 à 2010. Il a baissé de 11% en un an sur la période de référence allant d'août 2024 à juillet 2025, selon les chiffres officiels rendus publics la semaine dernière. Face aux détracteurs, Lula argumente que l'argent du pétrole peut servir à financer la transition énergétique.



Philippines

Le typhon Kalmaegi fait 26 morts



Près de 400 000 personnes ont été déplacées aux Philippines. Sur l'île de Cebu, les habitants tentent de trouver refuge sur les toits pour échapper aux eaux boueuses qui emportent voitures, camions et même d'énormes conteneurs de transport de marchandises, comme le montrent des vidéos vérifiées.

Le bilan du typhon Kalmaegi qui a inondé des pans entiers du centre des Philippines est monté à au moins 26 morts, a annoncé mardi 4 novembre le bureau de la défense civile du pays. « D'après les informations que nous avons, la plupart sont morts par noyade », a déclaré Rafaelito Alejandro, administrateur adjoint de la défense civile, ajoutant que 21 d'entre eux avaient succombé dans la province de Cebu, où plusieurs villes ont été submergées. Des villes entières de l'île de Cebu (centre) sont submergées, les habitants tentent de trouver refuge sur les toits pour échapper aux eaux boueuses qui emportent voitures, camions, et même d'énormes conteneurs pour le transport de marchandises. Au cours des 24 heures avant l'arrivée de Kalmaegi, la région de la capitale provinciale Cebu City a été inondée par 183 mm de pluie, bien au-dessus de sa moyenne mensuelle de 131 mm, a déclaré la météorologue Charmagne Varilla. Par ailleurs, près de 000 400 personnes ont

été déplacées aux Philippines. Sur l'île de Cebu, les habitants tentent de trouver refuge sur les toits pour échapper aux eaux boueuses qui emportent voitures, camions et même d'énormes conteneurs de transport de marchandises, comme le montrent des vidéos vérifiées. « La situation à Cebu est vraiment sans précédent », a déclaré mardi la gouverneure provinciale Pamela Baricuatro dans un message publié sur Facebook. « Nous nous attendions que ce soient les vents les plus dangereux, mais c'est l'eau qui met vraiment notre population en danger », a-t-elle souligné. « Les inondations sont tout simplement dévastatrices. » Sur l'île de Mindanao, également touchée, un hélicoptère militaire déployé dans le cadre d'une mission de « soutien aux opérations de secours » s'est écrasé mardi, a annoncé l'armée, sans faire état d'éventuels survivants à ce stade. Les corps de deux enfants ont été retrouvés à Cebu City, où les sauveteurs tentent

de secourir les habitants piégés par les inondations, a précisé Ethel Minoza, responsable locale des secours. Chaque année, une vingtaine de tempêtes ou typhons frappent les Philippines ou s'en approchent, les régions les plus pauvres du pays étant généralement les plus durement touchées. Les Philippines ont été frappées en septembre par le typhon Ragasa et la tempête Bualoi, tous deux meurtriers. Après Kalmaegi, Charmagne Varilla s'attend à ce que « trois à cinq » autres tempêtes frappent le pays asiatique d'ici la fin de l'année. Selon les scientifiques, le réchauffement climatique provoqué par l'activité humaine rend les phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents, plus meurtriers et plus destructeurs. Près de 400.000 personnes ont été évacuées de la trajectoire du typhon en prévention, a souligné mardi lors d'une conférence de presse Rafaelito Alejandro, administrateur adjoint du Bureau de la défense civile.

Inde : 20 morts dans une violente collision

Au moins 20 personnes ont été tuées et de nombreuses autres blessées lundi dans une collision frontale entre un bus et un camion-benne chargé de gravier dans l'Etat du Tèlangana, dans le sud de l'Inde, a indiqué la police locale. « Un camion chargé de gravier est entré en collision avec un bus de la Tèlangana State Road

Transport Corporation (TSRTC) près du village de Mirjaguda à Chevella, sur l'autoroute nationale Hyderabad-Bijapur, tuant 20 personnes et en blessant plusieurs autres, dont certaines gravement », a déclaré un responsable de la police, cité par des médias. Parmi les victimes figurent les conducteurs des deux véhicules, ainsi qu'une fillette de trois mois. Un haut responsable de

la police, Mahesh Bhagwat, a fait état de 72 personnes à bord du bus au moment de l'accident. « Il y a eu une collision frontale. Il semble que le camion-benne roulait à très grande vitesse et qu'il a percuté le bus », a précisé M. Bhagwat. « D'après les dires du chauffeur, il y avait environ 72 personnes dans le bus, et nous sommes en train de vérifier cette information », a-t-il ajouté.

Népal

02 alpinistes italiens portés disparus

Des recherches étaient en cours au Népal pour retrouver deux alpinistes italiens portés disparus lors d'une tentative d'ascension du mont Panbari (6.887 m) dans l'Himalaya, a indiqué le département népalais du tourisme. Les deux grimpeurs, Stefano Farronato et Alessandro Caputo, « étaient bloqués au camp 1 à cause de fortes chutes de neige et n'ont plus donné de nouvelles depuis samedi », a précisé le porte-parole du département, Himlal Gautam. Le chef de l'expédition a pu être secouru au camp de base par un hélicoptère dimanche. La semaine dernière, le cyclone Montha, formé dans

le Golfe du Bengale, a causé de fortes pluies et chutes de neige au Népal, isolant de nombreux randonneurs et touristes dans tout le pays. Selon le président de l'Association des agences de randonnée du Népal Sagar Pandey, plus d'un millier de personnes ont été secourues depuis mardi dernier. « La faible visibilité a rendu les vols d'hélicoptères très difficiles. Mais la météo s'est améliorée », a-t-il ajouté. Le Népal, qui compte huit des dix plus hauts sommets du monde, accueille chaque année des centaines d'alpinistes au printemps et en automne, une saison considérée comme plus périlleuse en raison du froid et de la neige notamment.

Inde
Campagne de révision des listes électorales

L'Inde a donné mardi le coup d'envoi d'une vaste campagne de révision générale de ses listes électorales. D'une durée de trois mois, cette « révision intensive spéciale » (SIR) a débuté dans 12 des 36 Etats et territoires de l'Union indienne. Des élections locales sont prévues dans la plupart d'entre eux dès 2026. Cette opération nécessite la mobilisation de dizaines de milliers d'agents publics et d'un demi-million de volontaires. « Ils seront chargés d'aider les électeurs à remplir leur fiche d'enregistrement, de les collecter et les rassembler », a détaillé le président de la commission électorale (ECI), Gyanesh Kumar. L'ECI a effectué cet été un essai dans le Bihar (nord), un Etat peuplé de 130 millions d'habitants théâtre cette semaine d'élections locales cruciales pour la majorité conduite par le Premier ministre hindou Narendra Modi. Les nouvelles listes électorales doivent être rendues publiques le 7 février prochain.

Etats-Unis
Réduction de l'aide alimentaire

L'administration du président américain Donald Trump a déclaré lundi que l'aide alimentaire dont bénéficient quelque 42 millions d'Américains sera réduite en novembre en raison de la paralysie budgétaire qui dure depuis un mois. Le gouvernement va utiliser 4,65 milliards de dollars d'un fonds d'urgence pour financer les versements liés au programme Snap, principal programme public d'aide alimentaire aux Etats-Unis, ce qui couvrira environ « % 50 des aides des foyers éligibles », a affirmé un responsable du ministère de l'Agriculture dans des documents judiciaires. Cette annonce fait suite à une décision d'un juge fédéral de Providence (nord-est), l'un des deux à avoir ordonné la semaine dernière à l'exécutif d'utiliser des fonds d'urgence pour assurer la continuité du programme Snap. L'administration Trump affirme que le programme est à court de fonds après un mois de « shutdown », démocrates et républicains ne parvenant pas à s'entendre pour adopter un nouveau budget et s'en rejetant mutuellement la faute.

Pays-Bas
Victoire du centre aux législatives

La victoire annoncée du centriste Rob Jetten aux élections législatives aux Pays-Bas a été confirmée lundi après le dépouillement des derniers bulletins de vote, dans un duel très serré avec l'extrême droite de Geert Wilders. Jetten avait déjà revendiqué la victoire vendredi après que l'agence de presse locale ANP, qui compile et publie les résultats, a annoncé que M. Wilders ne pouvait plus combler son retard. Les deux hommes ont tous deux obtenu 26 sièges. La victoire se jouait donc au nombre de voix. La différence entre le D66 centriste et le PVV d'extrême droite est maintenant de 28.455 voix. Les derniers votes provenaient d'environ 90.000 expatriés néerlandais, dont les bulletins envoyés par correspondance ont été dépouillés à La Haye. Les Néerlandais vivant à l'étranger ont davantage voté pour le D(%18,47) 66 que pour le PVV (%8,57). Le Conseil électoral néerlandais annoncera officiellement les résultats vendredi.

Russie
Séisme de magnitude 6,0

Un tremblement de terre de magnitude 6,0 a eu lieu au large de la côte est de Kamtchatka (Russie) mardi à 03H45 GMT, a annoncé le Centre allemand de recherche en géosciences (GFZ). L'épicentre du séisme, survenu à une profondeur de 10 km, a initialement été localisé à 52,33 degrés de latitude nord et 160,17 degrés de longitude est.

Ligue 1 (10e journée)

Le MCA leader



Le MC Alger a pris de la tête du classement de la Ligue 1 Mobilis de football, après s'être imposé avant-hier soir à domicile face à la JS Saoura (1-0), alors que la JS Kabylie n'a pas fait dans la dentelle en surclassant la lanterne rouge, le MC El-Bayadh (4-1), en clôture de la 10e journée de la compétition.

■ Par Marouane A.

Dans son nouveau chaudron d'Ali-Ammar dit «Ali La Pointe» de Douéra, le «Doyen» a souffert pour l'emporter face à une accrocheuse formation de la JSS qui aurait pu repartir avec un meilleur résultat. En première période, les Algérois, maladroits, ont buté sur une défense adverse bien organisée autour de son gardien Seggari. Les coéquipiers de Ferhat ont raté plusieurs occasions de scorer, au grand bonheur des défenseurs de la JSS. Après la pause, le MCA a poursuivi ses efforts offensifs jusqu'à se voir récompenser sur un joli tir des 30 mètres de Bouguerra (66e), qui n'a pu être intercepté par le portier bécharois. Les joueurs de Lotfi Boudraâ ont jeté toutes leurs forces en attaque, mais leurs tentatives ont été annihilées devant l'excellent gardien du MCA Guendouz. Une 6e victoire de suite en championnat qui place le Mouloudia en

tête avec 19 points, avec deux longueurs d'avance sur ses poursuivants directs le MC Oran et l'Olympique Akbou. En revanche, la JSS, dont il s'agit de la deuxième défaite de la saison, glisse à la 4e place avec 16 points.

Le PAC confirme son redressement

Au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, la JS Kabylie a réagi après son nul à Béchar (2-2). Les joueurs de l'Allemand Josef Zinnbauer ont retrouvé leur mordant en s'imposant logiquement face au MCEB (4-1). Le Sénégalais Sarr a montré la voie à ses coéquipiers en ouvrant le score à la 30e minute. De retour des vestiaires, la JSK a rapidement creusé l'écart grâce à Merghem (48e). Le MCEB a bien tenté de réagir par Belmiloud qui a réduit la marque (63e), mais les espoirs des visiteurs ont été vite anéantis. L'avant-centre Mahious a inscrit le troisième but d'une superbe tête (75e), avant

que le remplaçant Malki ne vienne corser l'addition en fin de rencontre (82e). Grâce à cette victoire, la JSK remonte à la 5e place avec 15 points, à deux points du podium. En revanche, rien ne va plus pour le MC El-Bayadh, qui aligne un quatrième revers de rang et demeure lanterne rouge avec seulement 3 points au compteur. Le MCEB est la seule équipe à n'avoir gagné aucun match. Dans l'autre rencontre disputée plus tôt dans la journée, le Paradou AC a confirmé son redressement en dominant l'USM Khenchela (2-0) grâce à Soukkou (11e) et Abdelkader (42e). Les «Académiciens», avec désormais 7 points au compteur, reviennent ainsi à trois longueurs des deux premiers non-relégables, l'ES Sétif et l'ASO Chlef, qui comptent 10 unités chacun. La 11e journée se jouera samedi et dimanche prochains avec à l'affiche le derby entre le CR Belouizdad et l'USM Alger, tandis que le leader, le MC Alger, sera en appel chez le MC El-Bayadh.

JS Saoura

Fettouhi suspendu pour 06 matchs

La Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), a infligé au joueur de la JS Saoura, Nour El Islam Fettouhi, une suspension de six matchs, dont

deux avec sursis, ainsi qu'une amende de 50.000 DA, et ce à compter du 30 octobre dernier. La LFP a précisé dans un communiqué publié sur son site officiel ce lundi que, «après examen du dossier de l'affaire et recours aux moyens audiovisuels, conformément à l'article 3/5 du Code disciplinaire, la commission a constaté que le joueur Nour El Islam Fettouhi avait effectué un geste antisportif lors de la rencontre face à la JS Kabylie, passible de

sanction en vertu de l'article 74 du même code.» Il est à noter que la décision a été prise après l'audition du joueur dimanche, alors que la séance était initialement prévue mardi. Elle a été avancée à la demande de la direction de la JS Saoura, en raison du déplacement de l'équipe à Alger pour affronter le MC Alger, dans le cadre de la 10e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis. La Commission de discipline a accepté cette demande, selon la même source.

Brésil

Billal Brahimi peine avec Santos

Arrivé libre cet été après la fin de son contrat avec l'OGC Nice, Billal Brahimi avait surpris tout le monde en choisissant de poursuivre sa carrière au Brésil, sous les couleurs du légendaire Santos FC. À 25 ans, l'international algérien voyait dans cette aventure exotique une opportunité de relance et un moyen de se rapprocher de son grand objectif : retrouver la sélection nationale. Séduit par le projet du club paulista et par la perspective d'évoluer aux côtés de Neymar, revenu au pays, Brahimi semblait prêt à relever le défi du football sud-américain. Son intégration avait d'ailleurs débuté sous de bons auspices : lors de son tout premier match de Campeonato Brasileiro Série A face à RB Bragantino, il avait effectué une entrée en jeu à la 70e minute, montrant quelques éclairs de sa qualité technique. Mais depuis cette apparition prometteuse, le natif de Paris vit des temps difficiles. Le tableau est clair : six matchs consécutifs passés sur le banc, sans la moindre minute de jeu. Que ce soit face à Grêmio, Ceará, Corinthians, Vitória, Botafogo ou Fortaleza, Brahimi n'a pas été utilisé par son entraîneur, un signe préoccupant quant à sa place dans la hiérarchie offensive du club. Cette situation contraste fortement avec les attentes suscitées à son arrivée. Le joueur espérait profiter de cette nouvelle aventure pour relancer sa carrière après une saison compliquée à Nice et un prêt en Belgique. Or, l'adaptation au style de jeu brésilien semble plus complexe que prévu. Entre concurrence féroce, rythme différent et nouvelles exigences tactiques, l'ancien Aiglone peine à convaincre son coach de lui accorder une nouvelle chance.

AFC CL

Boulbina buteur

Al Duhail a enfin gagné son premier match en Champions League Asiatique aujourd'hui avec un excellent Adil Boulbina buteur. Le club qatari recevait son voisin des Emirats, du Ahli Chabab Dubaï mais après avoir mené 2-0, Al Duhail a vu son adversaire réduire la marque juste avant la mi-temps. Boulbina qui avait déjà tiré deux fois, réussit à marquer le but du break à la 57e minute, en reprenant puissamment du pied droit un ballon repoussé, pour l'envoyer dans la lucarne. Le même Boulbina trouvera ensuite la transversale avant de céder sa place. Al Duhail s'impose finalement 4-1. Pour Boulbina il s'agit du 5e but de la saison avec son nouveau club et le troisième dans la compétition asiatique.



Ligue des champions d'Afrique (Phase de groupes)
Al-Ahly SC et Al-Hilal au menu des représentants algériens

Voici par ailleurs le calendrier du MCA en phase de groupes :

Les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, le MC Alger et la JS Kabylie, entameront leur campagne en phase de groupes en déplacement, en affrontant respectivement les Soudanais d'Al-Hilal et les Egyptiens d'Al-Ahly SC, lors de la 1re journée prévue entre le 21 et le 23 novembre, selon le tirage au sort effectué lundi à Johannesburg (Afrique du Sud). Le double champion d'Algérie, versé dans le groupe C, enchaînera en recevant les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns, à l'occasion de la 2e journée prévue les 28, 29 et 30 novembre, avant de recevoir les Congolais de Saint-Eloi Lupopo, lors de la 3e journée prévue les 23, 24 et 25 janvier 2026. La JSK, qui a hérité du groupe B, signe son retour à ce stade de la compétition après deux saisons d'absence. Les «Canaris» entameront leur aventure au Caire face aux Egyptiens d'Al-Ahly, douze fois champions d'Afrique, avant de recevoir les Tanzaniens des Young Africans, puis le club marocain de l'AS FAR. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale. Voici par ailleurs le calendrier du MCA en phase de groupes :

2025/26 CAF CHAMPIONS LEAGUE GROUP STAGE			
GROUP A		GROUP B	
	RS BERKANE		AL AHLY
	PYRAMIDS FC		YOUNG AFRICANS
	RIVERS UNITED		ASFAR
	POWER DYNAMOS		JS KABYLIE
GROUP C		GROUP D	
	SUNDOWNS		ESPERANCE
	AL HILAL		SIMBA SC
	MC ALGER		PETRO DE LUANDA
	ELOI LUPOPO		STADE MALIEN

1re journée (21, 22, 23 novembre) : Al-Hilal (SDN) - MC Alger (ALG), Mamelodi Sundowns (AFS) - Saint-Eloi Lupopo (RDC)
2e journée (28, 29, 30 novembre) : MC Alger - Mamelodi Sundowns, Saint-Eloi Lupopo - Al-Hilal
3e journée (23, 24, 25 janvier 2026) : MC Alger - Saint-Eloi Lupopo, Mamelodi Sundowns - Al-Hilal
4e journée (30, 31 janvier, 1er février 2026) : Saint-Eloi Lupopo - MC Alger, Al-Hilal - Mamelodi Sundowns
5e journée (6, 7, 8 février 2026) : MC Alger - Al-Hilal, Saint-Eloi Lupopo - Mamelodi Sundowns
6e et dernière journée (13, 14, 15 février 2026) : Mamelodi Sundowns - MC Alger, Al-Hilal - Saint-Eloi Lupopo
Le calendrier de la JSK en phase de groupes :
1re journée (21, 22, 23 novembre) : Al-Ahly (EGY) - JS Kabylie (ALG), Young Africans (TAN) - AS FAR (MAR)
2e journée (28, 29, 30 novembre) : JS Kabylie - Young Africans, AS FAR - Al-Ahly
3e journée (23, 24, 25 janvier 2026) : JS Kabylie - AS FAR, Al-Ahly - Young Africans
4e journée (30, 31 janvier, 1er février 2026) : AS FAR - JS Kabylie, Young Africans - Al-Ahly
5e journée (6, 7, 8 février 2026) : JS Kabylie - Al-Ahly, AS FAR - Young Africans
6e et dernière journée (13, 14, 15 février 2026) : Young Africans - JS Kabylie, Al-Ahly - AS FAR.

Brésil

Neymar hors circuit d' Ancelotti

Rentré au Brésil depuis le début de l'année 2025, Neymar a marqué les esprits balle au pied avec Santos. Problème, la star de 33 ans a encore enchaîné les pépins physiques et les blessures. Malgré le soutien d'une partie des fans locaux, toujours convaincus par son talent, l'ancien joueur du Barça et du PSG n'a toujours pas été convoqué en sélection par Carlo Ancelotti. Après un premier avertissement en marge de la trêve internationale de septembre, le technicien italien en a remis une couche lundi. «Je n'ai pas parlé récemment avec Neymar», a glissé le nouveau sélectionneur de la Seleção au moment d'annoncer sa liste pour les matchs de novembre et cité par les médias brésiliens. «On verra quand il pourra récupérer et jouer de nouveau.» Tout juste revenu à la compétition pendant le week-end, Neymar se remet d'une énième lésion musculaire, à un ischio cette fois, et n'a disputé que 23 minutes depuis la mi-septembre.

Trop peu pour avoir le droit à une convocation avec le Brésil. Mais assez pour faire partie des grands absents dont les journalistes brésiliens adorent demander des nouvelles à Carlo Ancelotti. Au moment de justifier ses choix, le coach de 66 ans s'est montré très clair: sans temps de jeu et sans une forme étincelante, pas de passe-droit pour Neymar. «Pour le Mondial, nous avons besoin de joueurs avec une condition physique de très haut niveau», a encore expliqué le «Mister» selon les propos relayés par la presse locale. Tout meilleur buteur de la Seleção qu'il reste avec ses 79 buts en 128 sélections, Neymar devra donc se battre pour récupérer un ticket dans un secteur offensif très fourni avec Vinicius Junior, Rodrygo ou encore Richarlison, Joao Pedro, Estevao, Mathus Cunha et Savinho. Avant de pouvoir espérer retrouver la sélection brésilienne, lui qui n'a pas joué pour son pays depuis octobre 2023, Neymar devra donc enchaîner les matchs et les grosses performances avec Santos.

Match PSG-Bayern Munich

Le club bavarois saisit l'UEFA

Le Bayern Munich a protesté lundi soir contre les conditions de regroupement de ses supporters à Paris, jugeant le préavis des autorités françaises «inacceptable» à la veille du match de Ligue des champions contre le PSG au Parc des Princes. «Ce lundi après-midi, la Préfecture de Police de Paris a publié un arrêté pour réglementer l'arrivée des supporters et mettre en place une zone de contrôle policier», a indiqué le club munichois dans un communiqué. Selon le club, cet arrêté stipule notamment que les bus transportant les fans du Bayern «doivent se rassembler à un péage en dehors de la ville avant le match» prévu à 21h et que «tous les autres supporters du Bayern doivent

se rendre au stade exclusivement par les transports publics». «Après le match, tous devront repartir par leur moyen de transport d'origine (et) les bus seront ensuite escortés hors de la ville par la police», ajoute le club allemand, selon lequel ces bus ne pourront «quitter Paris qu'aux premières heures du matin», à partir de 5h. «Le préavis de ce décret est inacceptable», dénonce le Bayern qui dit avoir «été informé de cette mesure surprenante aujourd'hui (lundi) seulement» alors que «toutes les informations pertinentes sont disponibles depuis des semaines». Il a «déposé une réclamation lors d'une réunion de l'UEFA» et envisage d'éventuelles autres «actions en justice», affirme-t-il.

Dame Coupe

Elle s'appellera «Coupe de France Crédit Agricole»

Un monument du foot français change de nom. La Coupe de France, doyenne des compétitions hexagonales, va officiellement devenir la «Coupe de France Crédit agricole» à compter de cette édition 2025-2026. Cet accord de naming est signé pour les trois prochaines saisons. «J'en suis très fier parce que le Crédit agricole est une institution financière qui est liée à la Fédération depuis plus de 50 ans», s'est félicité Philippe Diallo, le président de la Fédération française de football (FFF), lundi. «Donc il y a une grande fidélité, une grande communion, aussi, de valeurs partagées sur le football des territoires, sur le maillage territorial.» «Il était très difficile de toucher au nom d'une compétition aussi mythique que la Coupe de France», a poursuivi Philippe Diallo. «La seule institution qui me paraissait pouvoir s'associer à la Coupe de France, c'était vraiment le Crédit agricole. C'est une très longue histoire qui se trouve renforcée à travers ce naming.»

Ronaldo - Messi

La rivallité de nouveau d'actualité



A 40 ans, Cristiano Ronaldo n'a rien perdu de son franc-parler. Interrogé par le journaliste britannique Piers Morgan dans ce qu'il annonce comme «l'interview la plus personnelle de sa vie», le quintuple Ballon d'Or est revenu sans détours sur sa rivalité légendaire avec Lionel Messi. Entre confiance, fierté et franchise, le capitaine d'Al-Nassr a tenu à rétablir sa vérité sur un duel qui passionne le monde du football depuis près de deux décennies. Et cette fois, la réponse de Cristiano Ronaldo ne manquera pas de faire réagir.

Lundi soir, Piers Morgan a dévoilé un extrait de sa nouvelle interview avec Cristiano Ronaldo, dont la première partie devait être diffusée mardi sur sa chaîne YouTube, suivie par plus de 4 millions d'abonnés. L'ancien présentateur de Good Morning Britain y promet un échange intime avec la star portugaise, autour de thèmes variés : sa relation avec Georgina Rodríguez, la perte tragique de son fils Diogo, sa rencontre avec Donald Trump, mais aussi ses perspectives sur les plans sportif et personnel. Sous contrat avec Al-Nassr jusqu'en juin 2027, Cristiano Ronaldo reste plus que jamais au centre de l'attention. Son nom continue d'alimenter les débats, notamment face à celui de Lionel Messi, son éternel rival. Lors de cet entretien, Piers Morgan évoque les propos de Wayne Rooney, ancien coéquipier de Cristiano Ronaldo à Manchester United. «Wayne Rooney dit qu'il ne te hait pas, mais il dit toujours que

Messi est meilleur», lance le journaliste. Sans détour, le quintuple Ballon d'Or répond : «Pas de problème», avant d'ajouter fermement : «Je ne suis pas d'accord. Je ne veux pas être humble.»

Un début de saison prometteur avec Al-Nassr

Une déclaration qui illustre bien la mentalité de Cristiano Ronaldo, toujours animé par un sens aigu de la compétition. A 40 ans, il estime n'avoir rien à envier à Lionel Messi, deux ans plus jeune et actuellement sous contrat avec l'Inter Miami jusqu'en décembre 2028. Pour le Portugais, la rivalité ne se résume pas à des statistiques ou à des comparaisons médiatiques, mais à une histoire d'ambition et de constance au plus haut niveau. Sur le plan sportif, Cristiano Ronaldo continue de faire parler de lui en Arabie saoudite. Avec 9 buts et 2 passes déci-

sives en 10 apparitions toutes compétitions confondues, il reste le principal artisan des succès d'Al-Nassr. Son club occupe actuellement la tête de la Saudi Pro League après sept journées, avec trois points d'avance sur Al-Taawon et quatre sur Al-Hilal. Malgré son influence, Cristiano Ronaldo n'a pas encore remporté le championnat local depuis son arrivée en janvier 2023. Une situation qu'il espère rectifier cette saison, alors qu'il entame la dernière ligne droite de sa carrière. Son objectif reste clair : continuer à performer, prouver sa valeur et mener Al-Nassr vers de nouveaux titres. A l'approche de ses 41 ans, que Cristiano Ronaldo fêtera le 5 février 2026, le Portugais garde un œil sur la prochaine Coupe du monde, organisée aux États-Unis, au Canada et au Mexique. L'attaquant historique du Portugal (143 buts en 225 sélections) rêve encore d'un ultime exploit : soulever le seul trophée majeur qui manque à son palmarès.

Real Madrid

Endrick proche de l'OL



Et si le prochain grand coup du mercato hivernal venait de Lyon ? Le club rhodanien, en quête de renforts offensifs, pourrait bien réaliser une opération retentissante avec l'arrivée d'un prodige brésilien du Real Madrid. Peu utilisé cette saison et désireux de relancer sa jeune carrière, Endrick semble séduit par le projet lyonnais. Derrière les discussions, un rêve prend forme : celui d'un talent précoce qui veut s'affirmer, et d'un club historique prêt à miser sur lui pour écrire un nouveau chapitre de sa reconstruction.

Après un été mouvementé marqué par une lutte pour éviter la relégation administrative, l'Olympique lyonnais entend retrouver de l'ambition. Selon L'Equipe et RMC Sport, le club est désormais en négociations avancées pour attirer Endrick, attaquant du Real Madrid âgé de 19 ans. Le jeune Brésilien, promis à un avenir doré, voit d'un bon œil un passage par la Ligue 1 pour gagner en temps de jeu.

Conscient de la difficulté de s'imposer dans un effectif madrilène saturé de stars comme Kylian Mbappé et Gonzalo Garcia, Endrick souhaite rejoindre Lyon dès cet hiver. Le projet porté par Paulo Fonseca et l'assurance d'un rôle majeur dans l'attaque lyonnaise ont fortement pesé dans la balance. Ces derniers jours, Endrick a échangé directement avec Paulo Fonseca. Un entretien en portugais qui a achevé de convaincre le joueur, rapporte RMC Sport. Le technicien portugais lui aurait présenté les contours du projet lyonnais et la place centrale qu'il pourrait y occuper. Une perspective séduisante pour le jeune attaquant, désireux de retrouver le rythme après plusieurs semaines passées sur le banc.

Depuis son retour d'une blessure à la cuisse fin septembre, Endrick n'a disputé que onze minutes en Liga. Xabi Alonso ne lui a offert qu'une apparition symbolique lors du large succès contre Valence (4-0), sans pour autant lui garantir davantage de continuité. Cette situation pousse l'ancien joyau de Palmeiras à envisager un départ temporaire pour relancer sa progression.

LES MOTS CROISÉS

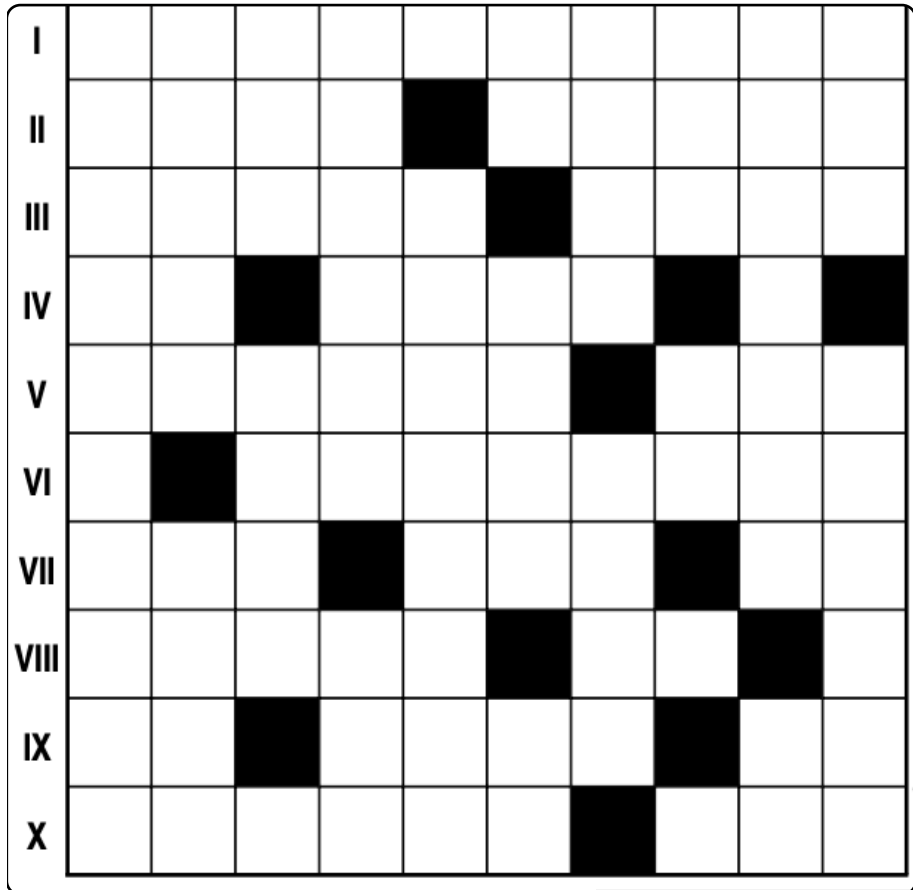
LES MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT

Cépage de Bourgogne blanc. II. Déesse grecque. Arbre pleureur.
Sous-préfecture de Saône-et-Loire. Ablution. IV. Petit monsieur anglais. Embarcadère. V. Capitale des vins de Bourgogne. Bruit.
Sauce bourguignonne pour les oeufs. VII. Brame. Pied de vigne.
Ville. VIII. Bible hébraïque. Ville sur la Tille (en Côte-d'Or).
3ème personne. Ville de l'Yonne. Métal précieux. X. Rivière frontière entre la Pologne et l'Allemagne. Raisin pressé.

VERTICALEMENT

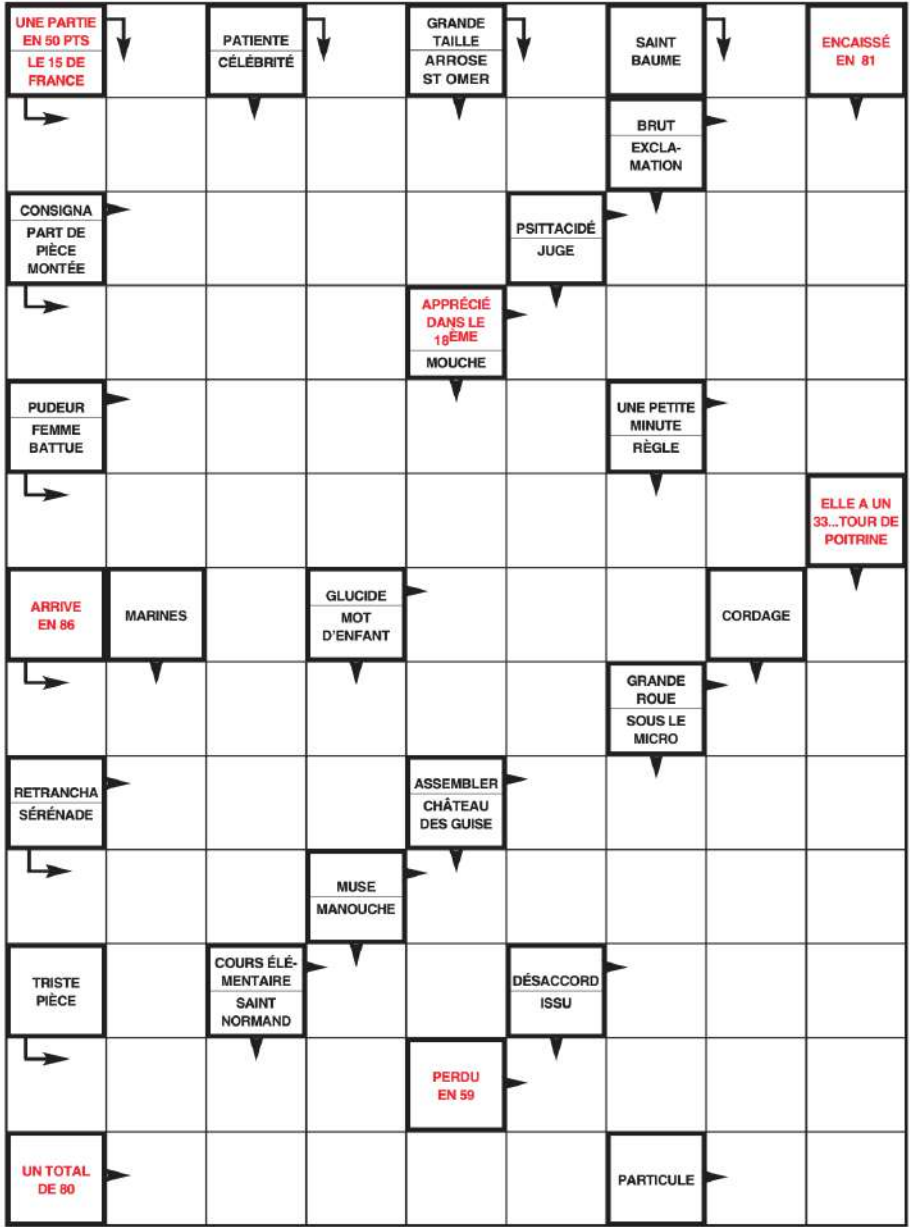
Grand cru de Bourgogne. 2. Partie du jour. Dieu des vents.
Savoir-faire. Âpre. 4. Enroué. En plein dans la nasse. 5. Un peu d'as. 6. Vertèbre. Brasse de l'air. Négation. 7. Post-impressionniste.
Ils sont plein de blé. 8. Mélangea les couleurs. Petit saint. 9. Cépage ancien de Bourgogne. Donne le choix. 10. Monnaie asiatique.
Préfecture en Bourgogne.



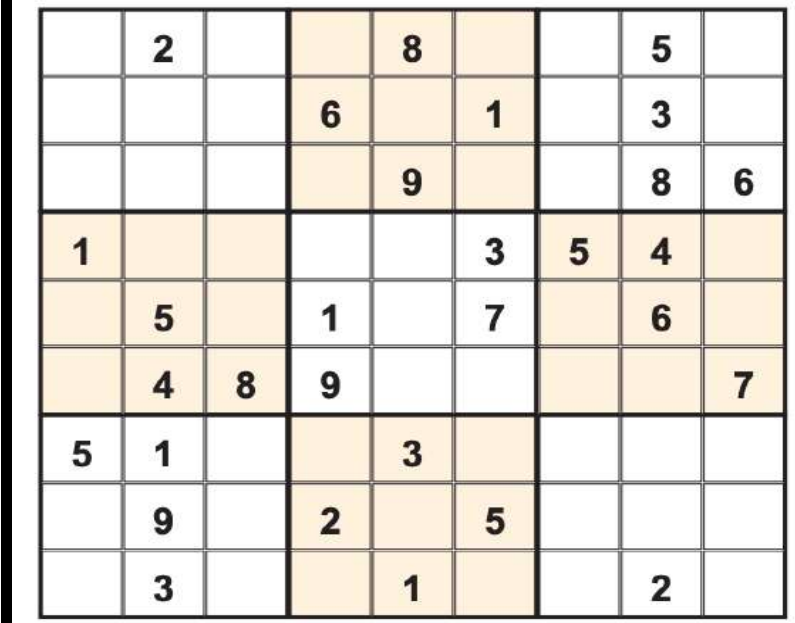
MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : constellation

- ILERON
LPAGE
ETON
ISEAU
ABINE
ASCADÉ
IBLE
ITADELLE
- CIVIL
COCON
CONVIVE
COPIE
COUPOLE
DIESEL
ECHEC
ETAIN
- FRAISE
FRICHE
GARAGE
GOULAG
GOULOT
GREC
INDEX
MAGASIN
- MARMITE
MELODIE
MILLION
MINEUR
MOMIE
MOTEUR
MUSCLE
PATHOLOGIE
- PIANO
PISTOLET
PLACE
PODIUM
PORTION
SABRE
SCHEMA
SCORBUT
- SPIRALE
TAMBOUR
VEINE
VENAL
VERANDA
VERRUE
VIVIER



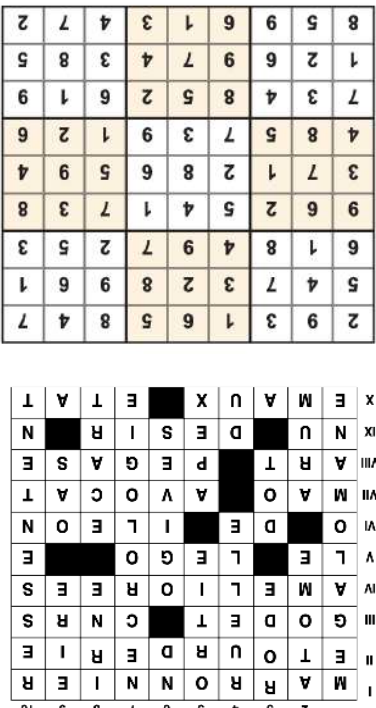
SUDOKO



SOLUTION
LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO
LES MOTS CROISÉS



Deux siècles après sa naissance

À Alger, un hommage savant à l'Émir Abdelkader, père de l'État algérien moderne

Lors d'une conférence organisée dimanche au Salon international du livre d'Alger (SILA), universitaires et auteurs ont revisité l'œuvre politique, intellectuelle et spirituelle de l'Émir Abdelkader. Deux siècles après sa naissance, celui que le monde salue pour son humanisme et sa clairvoyance demeure au cœur du récit national algérien.



■ **Samy Terki**

Père fondateur de l'État algérien moderne, l'Émir Abdelkader, figure majeure du XIX^e siècle, a marqué l'histoire par son sens de l'État, son génie militaire et son humanisme reconnu bien au-delà des frontières. Respecté de ses adversaires comme de ses compagnons d'armes, il mena entre 1832 et 1847 une lutte farouche contre la conquête coloniale française. Son nom reste associé à la dignité dans la défaite, à la foi dans la justice et à une pensée spirituelle d'une rare élévation.

C'est à cette figure fondatrice que le 28^e Salon international du livre d'Alger a consacré, dimanche après-midi, une conférence intitulée « L'État algérien moderne de l'Émir Abdelkader : un héritage continu », organisée dans la salle Assia-Djebar. Autour de la table, des historiens, écrivains et chercheurs ont interrogé la modernité de son projet politique et la portée universelle de sa pensée.

Le professeur Mustapha Khiaï, médecin et historien, a décrit l'organisation de l'État abdelkaderien comme une construction d'avant-garde. Il a mis en lumière la structure « ingénieuse et en avance sur son époque » que l'Émir avait mise en place : un conseil des ministres, un conseil consultatif, un cabinet structuré en secrétariat général, département du protocole, de la sécurité, de la traduction et des correspondances. « Son État était très bien structuré », a-t-il précisé, ajoutant que cette organisation reposait sur un solide système judiciaire, militaire et administratif.

L'Émir, rappelle-t-il, avait signé deux traités majeurs avec l'armée coloniale (Desmichels (1834) et Tafna (1837)), qu'il considérait comme des instruments politiques lui permettant de consolider ses positions. Ces accords lui offrirent un répit nécessaire pour réorganiser son armée et renforcer son industrie militaire, notamment grâce à « l'engagement temporaire de techniciens étrangers (de Pologne, de France...) pour fabriquer des armes à Miliana ».

Pour Idir Hachi, docteur en histoire et chercheur au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC), la trajectoire de l'Émir Abdelkader « trouve sa source dans l'instruction qu'il a reçue durant ses 40 ans passés en Algérie ». « L'Émir s'est beaucoup

instruit dans sa jeunesse en Algérie où il a développé très tôt un goût prononcé pour la connaissance, l'érudition et le savoir, qui constitueront le socle de toute son œuvre », a-t-il rappelé. « Son accession à l'universel trouve ses racines dans la formation qu'il a reçue en Algérie où il a bâti une pensée et une action d'une grande profondeur. »

Un appel à réinvestir le récit national

« L'Émir Abdelkader est un symbole de la résistance et l'inspirateur de nombreuses révoltes populaires », a affirmé pour sa part le professeur Djamel Yahiaoui, de l'université d'Alger. Il a rappelé combien l'Émir avait donné « une bonne image de l'Algérie et de l'Islam qui a émerveillé le monde ». Humaniste et homme de culture, il fut à l'origine de la création de plusieurs bibliothèques et veillait scrupuleusement au respect du livre, n'hésitant pas, selon Yahiaoui, « à sanctionner ceux qui manquaient de respect à la lecture et au savoir ». Le professeur a également plaidé pour « la production d'un narratif national autour de cette grande figure ». « Il est temps de publier les thèses universitaires sur l'Émir Abdelkader et de valoriser les témoignages et citations de personnalités mondiales qui ont salué son œuvre », a-t-il insisté.

L'écrivain Boudjra Bachir Mohamed, intervenant à son tour, a souligné l'originalité de la stratégie militaire de l'Émir. « Il a constitué son armée à partir de paysans et de campagnards, tout en sollicitant les services de techniciens étrangers », a-t-il expliqué. Pour lui, l'importance de l'action de l'Émir dépasse la seule dimension militaire : « L'Émir Abdelkader a peut-être perdu la bataille physique contre le colonialisme, mais il a remporté la bataille morale. La continuité entre les générations le prouve : un siècle plus tard, la Révolution algérienne s'est nourrie de sa mémoire et de son sacrifice ».

Deux siècles après sa naissance, l'Émir Abdelkader reste l'un des repères les plus lumineux de la conscience nationale algérienne. À travers sa pensée et son œuvre, il continue d'incarner un idéal d'unité, de justice et de dignité que les historiens s'attachent aujourd'hui à transmettre aux générations nouvelles.

Hommage au 28^e Salon international du livre d'Alger

Maïssa Bey célébrée pour son œuvre et son universalité au 25^e anniversaire des éditions Barzakh



À l'occasion du 25^e anniversaire des éditions Barzakh, le stand de l'Union européenne au Salon international du livre d'Alger (SILA) a accueilli, samedi après-midi, un hommage vibrant à Maïssa Bey, l'une des grandes voix de la littérature algérienne contemporaine. Écrivains, traducteurs, chercheurs et lecteurs se sont rassemblés pour saluer la portée universelle d'une œuvre qui, depuis plus de vingt ans, explore la mémoire, l'intime et la condition des femmes.

Aux côtés de l'auteure, plusieurs intervenants sont venus partager leurs témoignages : Imèn Moussa, poétesse et docteure en littérature française, Mohamed Sari, romancier, critique et traducteur, ainsi que Barbara Sommovigo, traductrice italienne des livres de Maïssa Bey. Tous ont évoqué, chacun à leur manière, la singularité d'une écriture à la fois sobre, puissante et profondément humaine.

Barbara Sommovigo a raconté sa première rencontre avec l'univers de l'écrivaine : « C'était en 2010, avec Mon cœur est mort. Un véritable coup de foudre littéraire. » Pour elle, la « force » de Maïssa Bey réside dans la justesse de ses mots : une écriture simple, dépouillée, mais capable de transmettre une intensité émotionnelle rare. « Ses textes, ancrés dans l'Algérie, touchent à l'universel. Ils parlent à tous », a-t-elle souligné.

Imèn Moussa a, quant à elle, livré un témoignage plus personnel : « Découvrir Maïssa Bey fut pour moi une rencontre fondatrice, une secousse intime. » Elle évoque les héroïnes de ses romans, comme Nadia dans *Au commencement était la mer* ou Malika dans *Cette fille-là*, des personnages féminins « acteurs de leur destin », loin des représentations figées d'une littérature postcoloniale masculine. Pour la chercheuse, la voix de Maïssa Bey a ouvert un espace nouveau dans la littérature algérienne, où la parole des femmes se fait mémoire et résistance.

Mohamed Sari est revenu sur le contexte d'écriture de l'auteure, marqué par les violences de la décennie noire. « Elle a eu un courage incroyable, non pas pour le sensationnel, mais pour la vérité », a-t-il souligné. Il a rappelé que Maïssa Bey, confrontée à un climat d'insécurité et de menaces, avait choisi d'écrire sous pseudonyme. Ses premiers romans, publiés au début des années 2000, abordaient sans détour la douleur, la perte, mais aussi la résilience d'un pays meurtri.

Visiblement émue, Maïssa Bey a remercié les éditions Barzakh pour leur fidélité et l'Union européenne pour cette initiative. « J'écris dans la solitude, face à ma feuille, mais savoir que mes mots peuvent toucher d'autres personnes est essentiel », a-t-elle confié, avant d'ajouter : « La lecture m'a sauvée. Les mots sont aussi indispensables que l'eau que l'on boit ». En célébrant Maïssa Bey, c'est toute la littérature algérienne féminine qui était mise à l'honneur, une littérature de la lucidité, du courage et de l'humanité, qui continue de nourrir la réflexion et d'inspirer les nouvelles générations.

R C

« Mémoires de Palestine », la voix de Leïla Shahid à Oran

Le film documentaire « Mémoires de Palestine » a été projeté lundi dans le cadre de la section spéciale « La Palestine pour toujours » du 13^e Festival international d'Oran du film arabe. D'une durée d'une heure, ce documentaire signé Serge Le Péron s'appuie sur le récit intime de Sirine Hussein Shahid, grande figure de Jérusalem, qui avait confié ses souvenirs à sa fille, la diplomate palestinienne Leïla Shahid. Ces mémoires ont ensuite été publiés sous le titre « Mémoires d'El Qods », texte devenu une référence sur la vie quotidienne et

la résistance dans la Jérusalem d'avant 1948. Écrite et réalisée par Serge Le Péron, la coproduction palestino-française se déploie comme un dialogue entre la mémoire individuelle et la mémoire collective. À travers la voix et le regard de Leïla Shahid, ancienne déléguée générale de la Palestine auprès de l'Union européenne, le film revisite le destin d'une famille emblématique, celui des Hussein, dont l'histoire se confond avec celle de la ville sainte et du peuple palestinien. Le documentaire alterne images d'archives, lectures de lettres et séquences tournées

entre Ramallah, Jérusalem et Beyrouth. Il esquisse le portrait d'une lignée de femmes ancrées dans la lutte, mais aussi dans la transmission d'une culture et d'un héritage spirituel menacés par l'occupation. La projection s'inscrit dans la section spéciale « La Palestine pour toujours », intégrée à cette 13^e édition du Festival international d'Oran. Cette rubrique rend hommage à la résistance du peuple palestinien et à la persistance de sa mémoire à travers le cinéma. Outre « Mémoires de Palestine », plusieurs films y sont présentés, dont « Beyond » et

deux volets du projet « From Ground Zero » et « From Ground Zero+ ». Ces huit courts métrages, réalisés sous la supervision du cinéaste Rashid Masharawi, témoignent de la guerre d'extermination menée par l'armée d'occupation israélienne contre la bande de Gaza, en donnant la parole à ceux qui, au cœur du siège, filment l'indicible. La rubrique « La Palestine pour toujours » rappelle que le cinéma, demeure un espace de mémoire et de résistance, où se construit, face à la dépossession, le récit d'un peuple qui refuse l'effacement.

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
05:44	12:31	15:27	17:51	19:13

Inauguration d'un tronçon de la pénétrante autoroutière à Tizi-Ouzou

La wilaya de Tizi Ouzou vient de bénéficier d'un projet de construction d'une nouvelle trémie à la sortie est de la ville, au carrefour des routes nationales 12 et 72, au niveau du pont de Bougie, dans le cadre de la loi de finances 2026, a déclaré hier le ministre des Travaux publics, Abdelkader Djellaoui, lors de sa visite d'inspection à Tizi Ouzou. C'est ce que rapporte la radio locale. Lors de cette visite, le ministre a procédé à l'inauguration du tronçon de la pénétrante reliant Tizi Ouzou à l'autoroute Est-Ouest, long de 5 km. Les 14 mètres restants de cet axe devraient être livrés dans un délai de quatre mois.



**Nouvel élan pour
la compagnie nationale
Air Algérie lance
« On Board »,
vitrine du voyage
et de la culture**

Air Algérie annonce la sortie du premier numéro de son nouveau magazine « ON BOARD by Air Algérie », un magazine informatif qui vise à enrichir l'expérience des voyageurs grâce à une série d'articles variés traitant de sujets touristiques et culturels, et présentant les principales destinations nationales et internationales, contribuant ainsi à mettre en valeur les beautés du voyage avec la compagnie nationale. Les pages du magazine regorgent d'expressions de la diversité culturelle et de l'authenticité traditionnelle de l'Algérie, en mettant en avant les plats traditionnels algériens tels que le couscous, les sites touristiques enchanteurs dont La Casbah d'Alger, ainsi que les sites touristiques historiques tels que le palais Hassan Pacha, en plus des actualités et des activités de la compagnie nationale Air Algérie.

Tachrift reçoit le moudjahid Omar Sakhri

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, a reçu, au siège de son département, le moudjahid commandant Omar Sakhri, l'une des figures emblématiques de l'Armée de Libération nationale (ALN) et membre du Conseil de la Révolution, en hommage à son parcours militant et à ses éminentes contributions au service de la liberté et de l'indépendance de la patrie, indique mardi un communiqué du ministère. Cette rencontre, qui coïncide avec la commémoration du 71^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, constitue une halte symbolique pour se remémorer les hauts faits des Hommes libres de Novembre, réaffirmer la fidélité aux sacrifices des Moudjahidine et des Chouhada, et consacrer les valeurs de la Révolution auprès des générations successives, précise-t-on de même source.

Au Forum de l'administration fiscale africaine (ATAF) Bouzred met en avant le rôle du fisc dans le développement africain

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, a souligné, hier à Alger, le rôle de l'administration fiscale dans la réalisation des objectifs de développement en Afrique, insistant sur la nécessité d'unir les efforts des pays du continent dans ce domaine.



Le ministre s'exprimait lors de la cérémonie d'ouverture officielle des réunions annuelles du Forum de l'administration fiscale africaine (ATAF), organisées au CIC «Abdellatif Rahal» (Alger), sous le thème : «Adoption d'approches efficaces et ciblées pour des systèmes fiscaux équitables», en présence de plusieurs membres du Gouvernement, de responsables d'organisations patronales et de représentants des administrations fiscales africaines. Pour le ministre, «ce Forum pourra jouer un rôle important dans l'unification des efforts des pays africains et de leurs administrations fiscales pour atteindre l'efficacité et les objectifs permettant de gérer le développement de manière équilibrée, en particulier dans le cadre de la justice sociale». Il a souligné l'importance de l'administration fiscale dans les différents pays du monde, «notamment les États africains encore en phase de développement et en quête de voies pour accélérer leur progression et atteindre leurs objectifs». De son côté, le président du Forum, Edward Kieswetter, a appelé à l'unification des efforts en vue de réaliser la vision de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA) pour une Afrique intégrée, prospère et financière.

rement autonome, assurant la dignité et la prospérité de tout citoyen africain, mettant en relief les richesses naturelles «immenses» et les esprits «créatifs» dont regorge le continent. La secrétaire exécutive du Forum, Mary Baine, a, quant à elle, souligné dans son allocution le rôle pivot des recettes fiscales dans le financement du développement durable en Afrique, appelant à la nécessité de passer du discours à l'action et de l'analyse à la mise en œuvre de solutions pratiques adaptées au contexte africain. Elle a indiqué que le développement en Afrique ne pourra se concrétiser que si les pays africains sont capables de mobiliser leurs ressources financières et de les gérer de manière juste, efficace et transparente, soulignant que la conformité fiscale doit reposer sur la confiance et non sur la crainte, et que la technologie et la numérisation sont désormais essentielles afin d'assurer l'efficacité et l'équité dans le recouvrement. La secrétaire exécutive a appelé à une participation active dans les négociations en cours autour du nouveau cadre onusien de coopération fiscale internationale, pour que ses résultats reflètent la réalité et les aspirations africaines, affirmant que l'Afrique ne doit pas rester spectatrice.

Belmehdi reçoit une délégation de l'Église catholique en Algérie

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a reçu, lundi dernier à Alger, une délégation de l'Eglise catholique en Algérie, conduite par le cardinal Jean-Paul VESCO, archevêque d'Alger, indique le ministère dans un communiqué. La délégation comprenait également Mgr David Carraro, évêque

d'Oran, Mgr Michel Guillaud, responsable diocésain de Constantine, ainsi que Mgr Diego Sarrio Cucarella, évêque de Laghouat-Ghardaïa. Selon le communiqué, la rencontre a été consacrée à « l'examen d'un ensemble de préoccupations inhérentes à l'activité de l'Église catholique en Algérie ».

Une télé américaine promeut l'Algérie touristique

La chaîne de télévision américaine ABC7 diffuse une série quotidienne consacrée à la promotion des destinations touristiques et culturelles en Algérie depuis lundi dernier, dans une émission diffusée de 10 h à 11 h, heure de Washington. La série, diffusée en coordination avec l'ambassade d'Algérie aux États-Unis, présente l'Algérie comme une destination touris-

tique et culturelle majeure et couvre des villes telles qu'Alger, Tipaza, Constantine, Annaba et le Grand Sud. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la diplomatie communicative algérienne visant à promouvoir le tourisme national directement dans les médias américains, qui ont manifesté un intérêt notable pour les atouts touristiques algériens.

Séance plénière demain à l'APN consacrée aux questions orales.

L'Assemblée populaire nationale reprendra demain ses travaux, en séance plénière consacrée aux questions orales adressées à des membres du gouvernement, indique, mardi, un communiqué de cette institution. Les questions concernent les secteurs de la justice, des Fi-

nances, de l'Éducation nationale, de l'Industrie pharmaceutique, des Affaires religieuses et des Wakfs, de la Culture et des Arts, de l'Hydraulique, de la Poste et des Télécommunications, ainsi que du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

PUBLICITÉ



المؤسسة الوطنية للإتصال - النشر والإشهار
Entreprise Nationale de Communication d'Édition et de Publicité

**-30% DURANT LE SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER
DU 30 OCTOBRE AU 8 NOVEMBRE**

**Les Editions
ANEP
Présentes**

**Avec Plus de
800 TITRES**

**L'ESPRIT DE NOVEMBRE
À TRAVERS NOS PAGES**

Palais des Expositions - Pias Maritimes **Pavillon C**

L'EXPRESS DU 05/11/2025

   **Anep Groupe**